



Conservatoire  
botanique **Alsace-Lorraine**

# Rapport d'activité 2024

Conservatoire botanique  
Alsace-Lorraine



# Rapport d'activité 2024

## Conservatoire botanique Alsace-Lorraine

### SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>1 RESSOURCES HUMAINES ET BILAN FINANCIER</b> .....	<b>5</b>
1.1 RESSOURCES HUMAINES .....	5
1.2 BILAN FINANCIER 2024.....	5
1.3 ACTIVITES ADMINISTRATIVES .....	6
1.4 INSTANCES DU GIP .....	8
1.4.1 <i>Assemblées délibérantes</i> .....	8
1.4.2 <i>Conseil scientifique</i> .....	8
1.5 EQUILIBRE DES ACTIVITES ALSACE / LORRAINE.....	9
<b>2 CONNAISSANCE DE LA FLORE ET DES MILIEUX NATURELS</b> .....	<b>10</b>
2.1 CONNAISSANCE DE LA FLORE .....	10
2.1.1 <i>Inventaire de la flore vasculaire</i> .....	10
2.1.2 <i>Inventaire des bryophytes (mousses)</i> .....	11
2.1.3 <i>Inventaire des characées</i> .....	12
2.1.4 <i>Inventaire de la fonge (champignons)</i> .....	12
2.2 PROGRAMMES SPECIFIQUES .....	14
2.2.1 <i>Participation à l'observatoire des milieux lacustres vosgiens</i> .....	14
2.3 CONNAISSANCE DES HABITATS ET DES VEGETATIONS.....	16
2.3.1 <i>Inventaire des végétations</i> .....	16
2.3.2 <i>Etude des végétations arbustives</i> .....	16
2.4 PROGRAMMES SPECIFIQUES .....	18
2.4.1 <i>Car'hab</i> .....	18
2.5 GESTION ET MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS .....	18
2.5.1 <i>Gestion du système d'information</i> .....	18
2.5.2 <i>Mobilisation de nouvelles données</i> .....	20
2.5.3 <i>Conventionnements concernant les données mobilisées</i> .....	20
2.5.4 <i>Outil de saisie en ligne Grand Public</i> .....	22
2.5.5 <i>Validation des données</i> .....	23
2.5.6 <i>Mise à disposition des données</i> .....	24
2.5.7 <i>Cartographie en ligne de la Flore Patrimoniale</i> .....	25
2.5.8 <i>Cartographie en ligne Grand Public</i> .....	26
2.5.9 <i>Coopération à l'échelle du Grand Est</i> .....	26
<b>3 CONSERVATION DE LA FLORE ET DES MILIEUX NATURELS</b> .....	<b>27</b>
3.1 STRATEGIE DE CONSERVATION .....	27
3.1.1 <i>Bilans stationnels</i> .....	27
3.1.2 <i>Animation de la stratégie conservatoire</i> .....	29
3.1.3 <i>Conservation ex-situ</i> .....	30
3.2 MISE EN ŒUVRE DES PLANS NATIONAUX D'ACTION .....	33
3.2.1 <i>Plan national d'action pour le Liparis de Loesel</i> .....	33
3.2.2 <i>Plan national d'action pour le Fluteau nageant</i> .....	33

3.2.3	<i>PNA Saxifrages rupestres</i> .....	33
3.2.4	<i>Plan national d'action en faveur des messicoles</i> .....	35
3.3	PROGRAMMES SPECIFIQUES .....	38
<b>4</b>	<b>APPUI SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE</b> .....	<b>40</b>
4.1	STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE).....	40
4.2	OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA BIODIVERSITE .....	42
4.3	SINP .....	43
4.4	ZNIEFF .....	43
4.5	SAP .....	43
4.6	NATURA 2000 .....	44
4.7	PROGRAMMES SPECIFIQUES .....	45

## Préambule

Les missions du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine sont partagées avec celles de l'ensemble des Conservatoires botaniques nationaux (article L. 414-10 du code de l'environnement) :

*« Les conservatoires botaniques nationaux sont des personnes morales publiques ou privées, sans but lucratif, agréées par l'Etat, qui exercent une mission de service public.*

*Ils contribuent, [...] à la **connaissance et à la conservation de la nature** dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels et semi-naturels.*

*Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de **l'inventaire du patrimoine naturel** et procèdent à l'identification et à la **conservation des éléments rares et menacés**.*

*Ils prêtent leur **concours scientifique et technique** à l'Etat, aux établissements publics, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux opérateurs qu'ils ont mandatés.*

*Ils **informent et sensibilisent** le public.*

*Ils assurent **la validation et la gestion durable des données** qu'ils produisent, collectent et agrègent pour le compte des pouvoirs publics. [...] ».*

Depuis sa création, une importante part de l'activité a été dédiée à la connaissance de la flore et des habitats parallèlement à la validation et la gestion des données. Elle a débouché sur des actions en faveur de la conservation des espèces végétales et habitats naturels les plus menacés du territoire.

Comme en témoigne ce rapport d'activité, en 2024, comme les années précédentes, l'équipe du Conservatoire a rempli ses missions sur son territoire d'action.

# 1 Ressources humaines et bilan financier

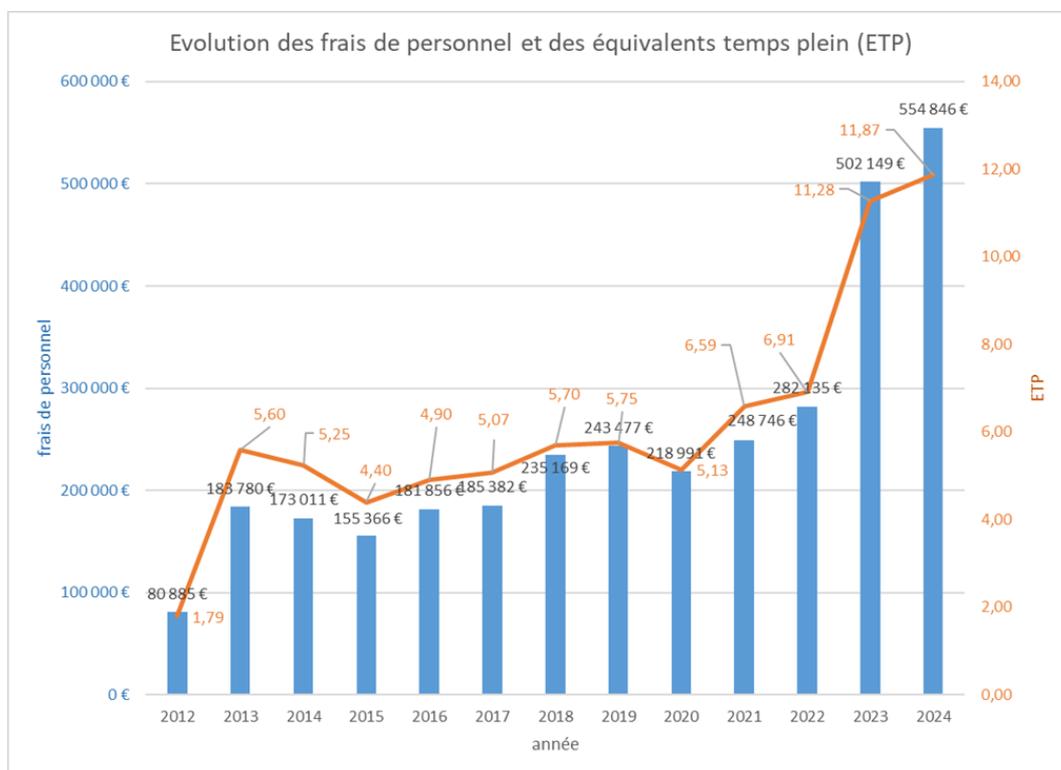
## 1.1 Ressources humaines

L'équipe du Conservatoire est composée de 13 personnes fin 2024, dont 3 agents en CDD. L'année 2024 a été marquée par :

- Le départ d'un agent (Charles-Antoine SOUCANYE DE LANDEVOISIN) dans le cadre d'une rupture conventionnelle le 31 mai 2025 ;
- Le recrutement d'un chargé d'étude en CDD (Antoine GUILLBAUD) le 21 mars 2024 ;
- Le recrutement d'un chargé de mission en CDD (Nicolas STEINMETZ) le 10 juin 2024.

En 2024, le nombre d'ETP s'est élevé à 11,95. Ce chiffre, en faible hausse par rapport aux années précédentes, est à mettre en relation avec l'embauche de deux agents au courant de l'année.

L'antenne Lorraine héberge 5 agents (4,6 ETP), 9 agents (7,35 ETP) sont en poste au siège en Alsace.



## 1.2 Bilan financier 2024

Le total des charges s'élève à 686 403,99 €. Le principal poste de dépenses est lié aux charges de personnel (81 %). Le montant global des charges de fonctionnement est en légère augmentation par rapport à 2023 (+ 2,38 %).

Les produits s'élèvent à 702 405,18 €. Ils sont très majoritairement liés à des subventions. En comparaison avec 2023, ce chiffre est en très légère baisse, de -0,24 %.

Le résultat de l'activité 2024 affiche donc un excédent de 16 001,19 €.

### 1.3 Activités administratives

Comme l'année dernière, les activités administratives ont été fortement alourdies par des difficultés liées au changement de logiciel comptable, la nouvelle solution (INETUM) ayant été pleinement active qu'en octobre. Jusqu'à cette date, une double saisie comptable a été nécessaire pour assurer la réussite des opérations comptables. Ces difficultés seront pleinement levées en 2025.

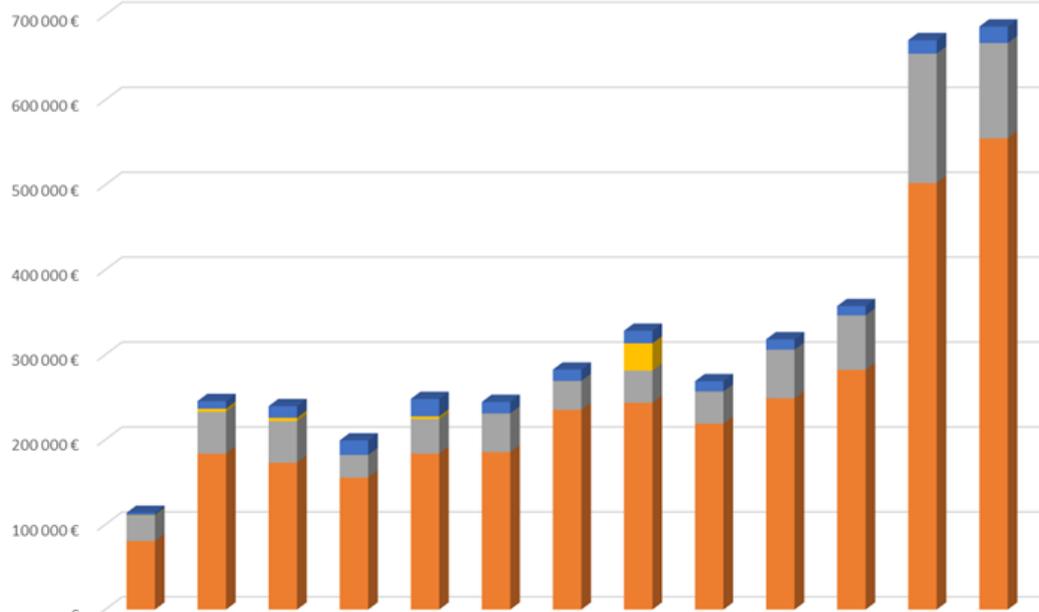
A noter également d'importantes difficultés rencontrées avec le Portail Chorus Pro où un mauvais paramétrage initial a empêché, le dépôt des titres de recettes. L'absence de réaction de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE) en charge du pilotage de cet outil a entraîné des dysfonctionnements dans la gestion des créances du GIP tout au long de l'année.

Au-delà de ces difficultés, les indicateurs suivants permettent d'appréhender le niveau d'activités administratives en 2024 :

- **584 écritures comptables** (contre 517 écritures en 2023) :
  - 310 demandes de paiements
  - 39 demandes de comptabilisation
  - 22 demandes de décaissement
  - 15 demandes de versement
  - 27 ordres de recouvrement (titres de recettes)
  - 171 écritures de régie d'avance

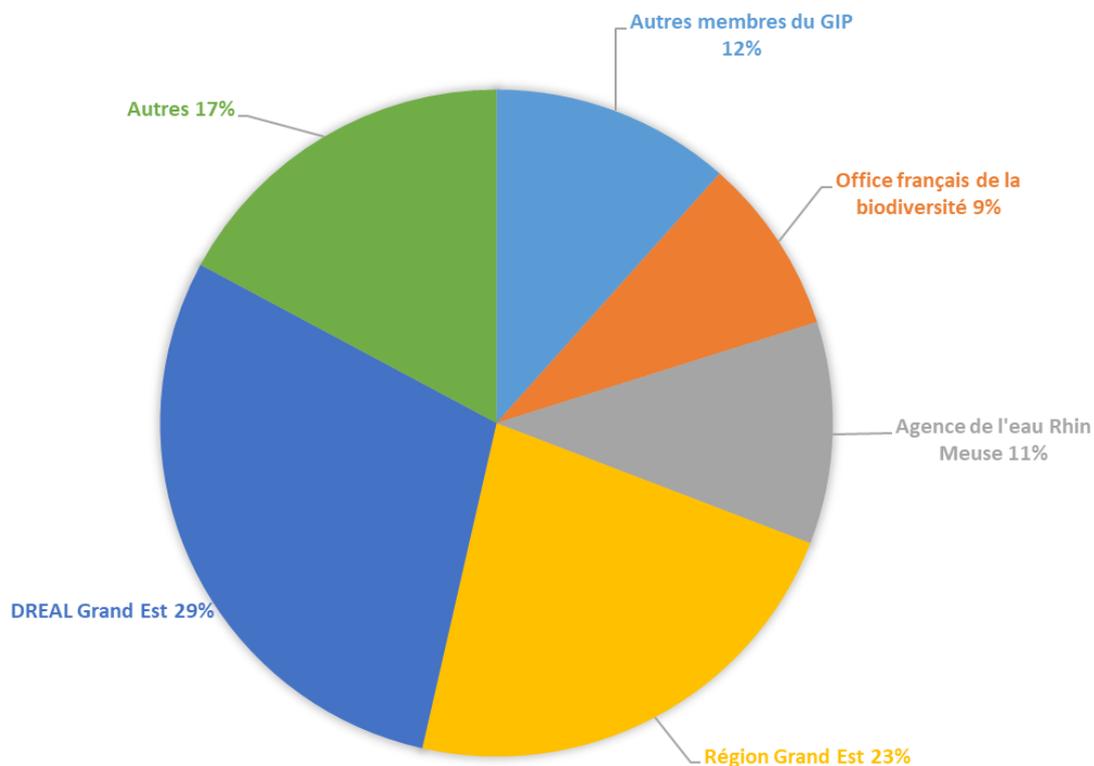
Cette année, **27 conventions financières** (ou équivalent) actives ont été suivies sur le plan administratif et financier (contre 24 conventions en 2023).

### Evolution des dépenses de fonctionnement



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Dotations aux amortissements</b>	2 663 €	8 939 €	13 664 €	17 210 €	20 501 €	13 582 €	13 318 €	14 821 €	12 231 €	12 218 €	11 080 €	15 936 €	19 453 €
<b>Impôts et taxes</b>	743 €	3 709 €	4 112 €	- €	3 301 €	200 €	159 €	32 115 €	157 €	- €	- €	- €	- €
<b>Achats et autres charges</b>	29 638 €	49 061 €	48 734 €	26 525 €	40 462 €	45 322 €	33 938 €	37 849 €	37 584 €	57 255 €	64 173 €	152 340 €	112 105 €
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	80 886 €	183 780 €	173 011 €	155 464 €	183 762 €	185 382 €	235 169 €	243 477 €	218 991 €	248 746 €	282 135 €	502 149 €	554 846 €

### CONTRIBUTION FINANCEURS BUDGET 2024



## 1.4 Instances du GIP

### 1.4.1 Assemblées délibérantes

En 2024, les assemblées délibérantes du GIP se sont réunies trois fois. Les lieux de réunion sont définis dans en alternant entre les différentes collectivités membres, tant en Alsace qu'en Lorraine. Nous remercions ici nos membres et leurs services pour l'accueil chaleureux dans les meilleures conditions qu'ils nous ont réservé. Au cours des conseils d'administration et assemblée générale, **15 délibérations** ont été adoptées :

- **12 mars 2024** : Assemblée générale dans les locaux de l'Université de Strasbourg à Strasbourg (7 administrateurs et 7 invités présents)
  - Adoption du rapport d'activité 2023
  - Adoption des comptes et résultats 2023
  - Affectation du résultat de l'exercice 2023
  - Approbation du tableau des effectifs
  
- **28 mai 2024** : Conseil d'administration (en visio) (8 administrateurs et 6 invités présents)
  - Adoption du budget rectificatif 2024 n°1
  - Approbation de la demande de subvention au titre du « Fonds vert »
  
- **17 décembre 2024** : Conseil d'administration au Cloître des Récollets à Metz (3 administrateurs et 6 invités présents)
  - Election du Président et du Vice-Président
  - Présentation des orientations stratégiques : volet organisationnel et institutionnel
  - Adoption du programme d'activité 2025
  - Adoption du budget primitif 2025
  - Reconduction d'une ligne de trésorerie pour 2025
  - Approbation d'une nouvelle version du règlement intérieur
  - Approbation du règlement intérieur du conseil scientifique

Ces réunions ont systématiquement été précédées d'une réunion du groupe technique en vue de leur préparation.

### 1.4.2 Conseil scientifique

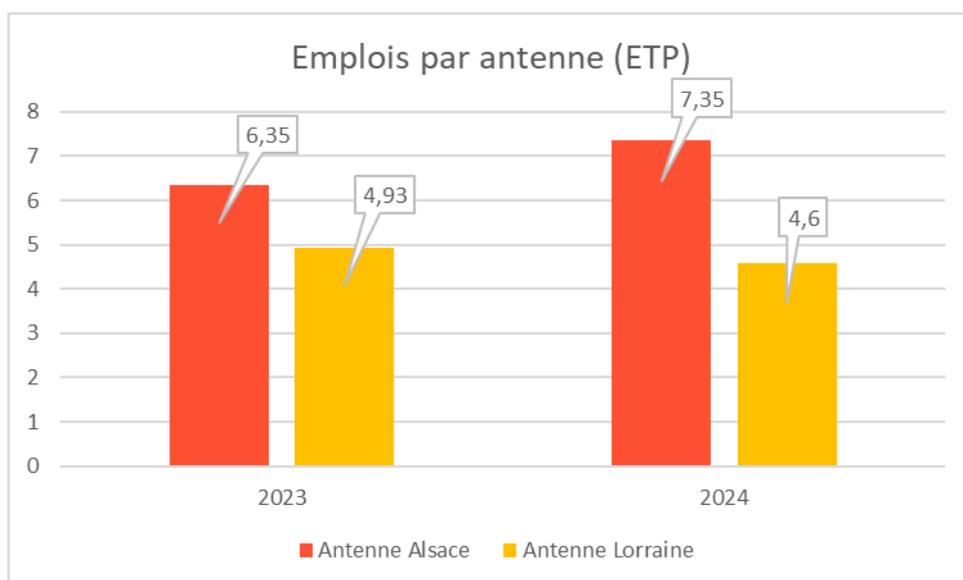
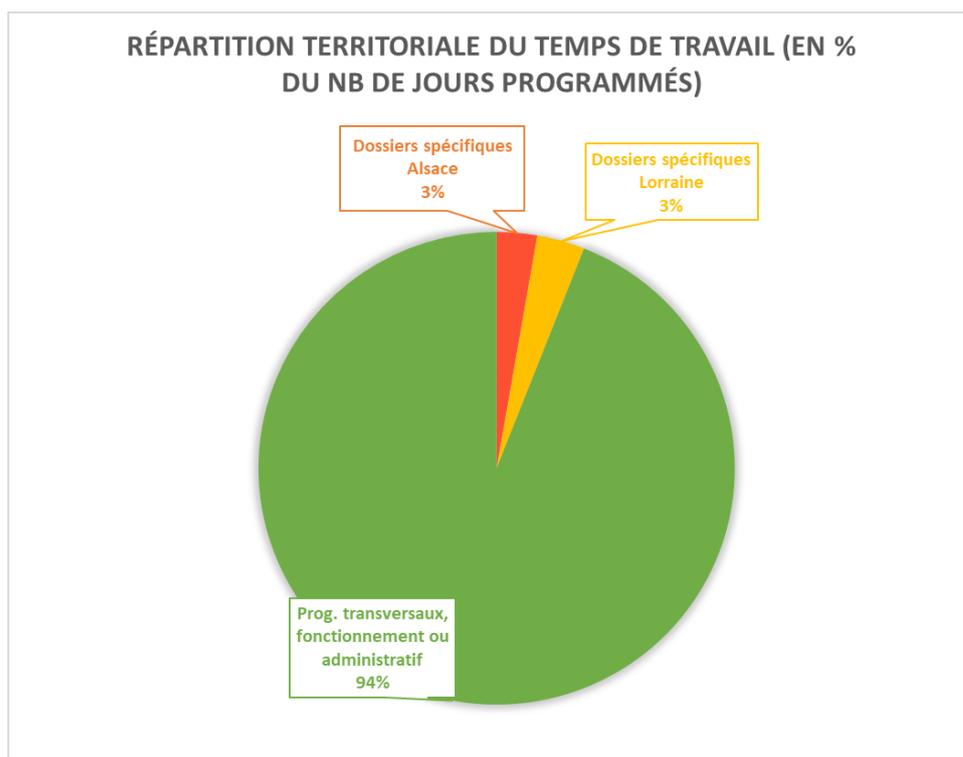
Le conseil scientifique est une instance prévue dans notre convention constitutive et essentielle à notre démarche de demande d'agrément en qualité de Conservatoire botanique national (arrêté ministériel du 18 février 2022). En 2024, a eu lieu sa première réunion. Notre conseil scientifique compte **18 membres**. Il a rendu **1 avis** en 2024.

- **11 juin 2024** : Conseil scientifique à Erstein (13 membres et 7 invités présents)
  - Présentation du Conservatoire
  - Installation du conseil scientifique et élection du Président
  - Avis sur le règlement intérieur du conseil scientifique
  - Présentation de la démarche d'élaboration de la demande d'agrément et discussion des principales orientations scientifiques

## 1.5 Equilibre des activités Alsace / Lorraine

Suite à la création du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine en janvier 2023, il semblait essentiel de disposer d'indicateurs permettant de suivre l'activité sur le territoire d'intervention des deux régions.

L'indicateur de répartition territoriale du temps de travail permet de visualiser l'implication des équipes sur des dossiers propres à chaque territoire et sur les dossiers transversaux. La répartition de la masse salariale en ETP entre les sites de Nancy et d'Erstein permet d'appréhender l'équilibre des emplois entre le siège et l'antenne lorraine.



## 2 Connaissance de la flore et des milieux naturels

### 2.1 Connaissance de la flore

#### 2.1.1 Inventaire de la flore vasculaire

Parmi les missions du Conservatoire figurent la connaissance de la flore et des habitats naturels. L'inventaire de terrain, organisé de manière systématique, constitue un des moyens les plus directs d'améliorer cette connaissance, en permettant l'acquisition de données standardisées, récentes et précisément localisées, compatibles avec la base de données du Conservatoire.

Le Conservatoire a démarré en 2017 un processus d'acquisition et d'actualisation des données floristiques en Alsace et en Lorraine, standardisé par maille. Le protocole d'échantillonnage consiste à inventorier les trachéophytes (plantes vasculaires) à l'échelle de mailles de 25 km<sup>2</sup>, en tentant d'y appréhender au mieux la diversité des milieux naturels présents. Chaque année, il est proposé aux bénévoles de la Société Botanique d'Alsace et de Floraine de s'associer à cet inventaire avec l'appui des équipes du Conservatoire (fourniture de cartes de terrain personnalisées, formation méthodologique, etc.).

En 2024, 43 mailles ont été inventoriées par les équipes du Conservatoire. Ce programme a conduit à l'acquisition de plus de 18 000 données botaniques sur le territoire.

Pour la plupart, il s'agit d'espèces communes sur le territoire, pour lesquelles il est néanmoins fondamental de disposer d'information précise sur leur répartition et leur fréquence. Ce programme conduit également à (re)découvrir des populations de plantes rares et menacées.



*Carex agastachys*, une nouvelle espèce pour la région, découverte dans le département des Vosges

### 2.1.2 Inventaire des bryophytes (mousses)

Les bryophytes sont un groupe végétal rassemblant les mousses et plantes voisines (hépatiques et anthocérotes). Leur détermination requiert de fortes compétences et un recours fréquent à la microscopie, nécessaire pour l'observation des critères d'identification. Leur connaissance est de ce fait moins avancée que pour les plantes supérieures. Le Conservatoire mène depuis plusieurs années un programme d'inventaire mailles visant à mieux connaître les espèces présentes sur le territoire.

En 2024, l'inventaire des bryophytes a permis la production de 2 574 données concernant 330 taxons. Cette année, outre plus de 30 mailles d'inventaire localisées dans le département des Vosges, où les inventaires dans le cadre du projet d'atlas porté par le département ont été finalisés, plusieurs mailles ont été inventoriées dans le département de la Meuse, qui souffre d'un important déficit de connaissance.



*Prospections bryologiques au sein d'une forêt vosgienne*

### 2.1.3 Inventaire des characées

Les characées sont un groupe d'algues d'eau douce aisément reconnaissables à leur architecture en rameaux verticillés. Du fait des difficultés de détermination, leur connaissance reste très limitée sur notre territoire. Le Conservatoire s'investit depuis plusieurs années pour mieux connaître ces algues.

En 2024, une dizaine de milieux humides, où des signalements de Characées avaient été transmis au Conservatoire, ont été visités. Cinq espèces de ce groupe y ont été observées. Un retour sur leur détermination a été effectué aux gestionnaires concernés.



*Nitella flexilis* récoltée à Saint Ulrich (68)

### 2.1.4 Inventaire de la fonge (champignons)

Le décret définissant les missions d'intérêt général des Conservatoires botaniques nationaux prévoit le développement de la connaissance sur la fonge. Un des objectifs du conservatoire est de développer des actions sur ce groupe taxonomique.

En 2023, un agent du conservatoire avait débuté une initiation à la détermination des champignons de la région, formation dispensée par la Société Lorraine de Mycologie (SLM). Ces cours publics se sont poursuivis en 2024.

De plus, afin de créer et de développer un réseau sur cette thématique, plusieurs groupes de travail sur ce sujet, associant en particulier les différents Conservatoires botaniques nationaux, ont été intégrés.



## 2.2 Programmes spécifiques

### 2.2.1 Participation à l'observatoire des milieux lacustres vosgiens

Les lacs de haute et moyenne montagne présentent des fonctionnements et des particularités qui leur sont propres (stratification thermique, oligotrophie, espèces endémiques...). On dénombre 14 lacs de montagne dans le territoire du Haut-Rhin. Or, des modifications de dynamique de ces milieux ont été observées dans les dernières décennies : changement des communautés piscicoles, apparition de cyanobactérie, réchauffement et modification de la qualité des eaux (eutrophisation). On peut formuler comme hypothèse principale que le changement climatique serait à l'origine de ces perturbations.

Partant de ce constat, la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Haut-Rhin (FDDAAPPMA68) désire structurer un observatoire des milieux lacustres vosgiens. L'objectif est de pouvoir analyser finement les impacts et les problématiques de certains sites au regard des enjeux globaux. Cela permettrait la mise en place de procédés de surveillance d'impact ou encore de principes de gestion concertée. L'Étude sur les Lacs de Montagnes Alsaciens (ELMA) s'inscrit dans une démarche interdépartementale, partenariale et fédératrice forte ; elle regroupe l'ensemble des acteurs du territoire (CeA, AERM, PNR BV, FDAAPPMA68 et RHA notamment).

La première phase de l'étude avait pour objectif de faire le diagnostic des sites à travers des approches physiques (bathymétrie, thermie, physico-chimie, hydromorphologie...), biologiques (Inventaire faunistique et floristique) et socio-économiques (Questionnaires, usages et tourisme). Quatre lacs de la Vallée de la Fecht ont été choisis comme site pilotes : le lac du Forlet, le lac Vert, le lac du Schiessrothried et le lac Altenweiher.

Le Conservatoire s'est chargé du volet « Inventaire de la flore » de cette étude. Il s'agissait d'inventorier de manière la plus complète possible la flore vasculaire présente sur les sites de 4 lacs de la vallée de la Fecht. L'inventaire a porté sur le milieu aquatique, les berges et la zone immédiatement avoisinante.

Au cours de ce travail, 11 espèces à enjeu ont été identifiées et plusieurs habitats naturels présentant un intérêt pour la préervation des écosystèmes lacustres ont été relevés.



*Bas-marais tourbeux sur la berge ouest du lac du Forlet*

## Inventaire bryologique de deux sites Natura 2000 de Meurthe-et-Moselle

Les forêts du plateau lorrain sont fortement reconnues pour leur intérêt floristique, notamment autour de Nancy, en ce qui concerne les habitats (vallons froids, forêts de pente, etc.) et la flore vasculaire (*Gagea lutea*, *Viola alba*, etc.). Les connaissances bryologiques sont en revanche beaucoup plus lacunaires bien que des données bibliographiques semblent montrer leur intérêt. C'est pourquoi, le Conservatoire, en partenariat avec le Conseil Départemental 54, par ailleurs animateur de quatre sites Natura 2000, a souhaité mener un inventaire bryologique sur deux de ces sites, en ciblant notamment les habitats forestiers d'intérêt communautaire.

En 2024, deux sites Natura 2000 ont été inventoriés :

- FR4100178 « Vallées de la Moselle du fond de Monvaux au vallon de la Deuille, ancienne poudrière de Bois sous Roche »
- FR4100177 « Gîtes à chiroptères de la Colline Inspirée, érablières et pelouse de Vandelévile »

Les prospections bryologiques dans les deux sites Natura 2000 ont permis de mettre à jour les données existantes et de découvrir plusieurs espèces patrimoniales. Au total, sur l'ensemble des sites, 162 taxons ont été observés lors des prospections.

Quatre espèces nouvelles pour le département de la Meurthe-et-Moselle ont été découvertes dans le cadre de cette étude : *Blindiadelphus recurvatus*, *Plagiopus oederianus*, *Porella arboris-vitae* et *Ptychostomum touwii*. Pour plusieurs autres espèces (*Tortella humilis*, *Tortella angustifolia*...), il s'agit de la seconde mention départementale.

Ces résultats montrent l'importance de ce type d'étude dans l'amélioration des connaissances sur les bryophytes, groupe encore très mal connu dans le département.



*Habitat et tiges de Porella arboris-vitae, une nouvelle espèce pour le département de Meurthe et Moselle découverte à Vandelévile (54) dans le cadre de l'inventaire bryologique des sites Natura 2000.*

## 2.3 Connaissance des habitats et des végétations

### 2.3.1 Inventaire des végétations

Les Conservatoires botaniques du Grand Est ont testé et mis au point un protocole d'inventaire des végétations, que le Conservatoire a déployé sur son territoire en 2023. Outre la chorologie, l'inventaire des végétations permet également de mieux cerner la fréquence des habitats afin d'identifier ceux les plus rares et ainsi, d'orienter les politiques publiques de préservation des milieux naturels.

En 2024, 2 mailles de 100km<sup>2</sup> ont été inventoriées. Ces prospections ont conduit à identifier 43 associations végétales et réaliser 60 relevés phytosociologiques. Ces prospections ont permis de confirmer la présence de 8 nouveaux syntaxons sur la partie alsacienne du territoire.

### 2.3.2 Etude des végétations arbustives

En 2024, l'étude menée sur les végétations arbustives (*Rhamno catharticae – Prunetea spinosae* Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962) a été finalisée.

Les fourrés arbustifs sont des végétations très diversifiées (on compte 121 associations végétales au niveau national). Ils possèdent un fort intérêt pour la biodiversité. Sous la forme de haies bocagères, l'intérêt de ces milieux est bien connu pour leur fonction de corridor et de refuge, leur valeur paysagère et leur rôle au sein des systèmes agricoles (brise-vent, auxiliaires de culture, atténuation de la sécheresse, etc.). Les végétations arbustives interviennent également de manière importante dans la dynamique de cicatrisation des milieux naturels.

En Alsace, ces végétations concentrent un important déficit de connaissance. Très peu de données sont disponibles et aucune synthèse n'a été produite pour permettre leur identification.

L'objectif de l'étude était de rassembler les données disponibles, d'en réaliser la synthèse et de compléter les données par des prospections de terrain dédiées. Elle a conduit à l'élaboration d'un outil d'identification permettant une reconnaissance des différents types de végétations arbustives.

Ce travail constituera également un appui aux réflexions en cours sur les listes d'espèces ligneuses à implanter dans les haies en fonction des différents terroirs.

#### **Travail spécifique au catalogue des végétations et des habitats**

En 2016, le travail sur la liste rouge des habitats d'Alsace a conduit à produire une première liste des végétations alsaciennes à partir des données bibliographiques et en s'appuyant sur un groupe d'experts. Une liste de travail a également été produite en 2016 par le Conservatoire botanique de Lorraine.

L'objectif est, à terme, de disposer d'un catalogue des végétations et des habitats à l'échelle de l'Alsace et de la Lorraine qui synthétise les informations suivantes :

- liste des syntaxons hiérarchisés ;
- liste de synonymes usuels ;
- statut de présence ;
- statut sur la liste d'habitats déterminants ZNIEFF ;
- identification sur la liste des habitats indicateurs de zones humides ;
- lien vers les différents référentiels nationaux ou européens (EUNIS, CORINE, Directive Faune Flore Habitats).

La production d'une version finalisée est prévue à court terme. Elle constituera un référentiel sur lequel viendront s'appuyer l'ensemble des inventaires et cartographies d'habitats. Il garantira la production de

données homogènes et aisément compilables sur l'ensemble du territoire régional, préalable indispensable à la production d'indicateurs, de listes de bioévaluation (ZNIEFF, liste rouge) et plus largement, à la conduite d'une stratégie de conservation des habitats naturels.

En 2024, suite à l'actualisation menée, le catalogue des végétations d'Alsace et de Lorraine compte 712 associations végétales avec 520 dont la présence est avérée (348 en Lorraine, 378 en Alsace). 34 associations en Alsace et 31 associations en Lorraine sont venues s'ajouter au catalogue des végétations suite à la synthèse des travaux du protocole d'inventaire en continu et les autres études menées sur les territoires alsacien et lorrain.

A noter que ces chiffres évolueront en 2025 dans le cadre des changements de nomenclature induits par l'intégration des résultats du Catalogue national des végétations.

Le Conservatoire s'est également impliqué, avec les autres Conservatoires botaniques au niveau national, dans une compilation des catalogues régionaux qui a débouché sur la publication d'un référentiel national. Sa transposition dans notre catalogue régional est en cours de finalisation.

## 2.4 Programmes spécifiques

### 2.4.1 Car'hab

CarHab est un programme national de modélisation cartographique des habitats naturels et semi-naturels de France impliquant de nombreux partenaires : Office Français de la Biodiversité, Ministère de la transition écologique, UMS Patrinat, IGN, réseau des Conservatoires botaniques Nationaux, etc.

Les Conservatoires botaniques Nationaux sont fortement impliqués dans le déploiement de CarHab, ils participent activement à la création des couches « biotopes » et « physionomie » en établissant les catalogues et en fournissant des données d'apprentissage nécessaires aux modélisations. Les Conservatoires botaniques réalisent également un retour sur le terrain pour vérification des résultats dans le but d'améliorer les modélisations.

En 2024, le Conservatoire a traité le département des Vosges. Les résultats, en cours de traitement par l'IGN, seront disponibles d'ici peu sur la plate-forme internet dédiée.

## 2.5 Gestion et mise à disposition des informations

### 2.5.1 Gestion du système d'information

Suite à la fusion des conservatoires botaniques d'Alsace et de Lorraine en un nouveau Conservatoire botanique Alsace-Lorraine en janvier 2023, et à l'intégration des données des deux ex-organismes dans le nouvel outil, 2024 a marqué la deuxième année de fonctionnement du système à l'échelle Alsace-Lorraine pour l'ensemble des informations botaniques disponibles aux deux équipes salariées de Villers-lès-Nancy et d'Erstein.

Durant cette année, le temps de travail alloué au système d'information, et plus particulièrement à sa gestion, a concerné :

- les remontées de quelques bugs et demandes au développeur,
- les réunions d'échanges (équipe, CENL) au sujet des développements futurs à envisager,
- les mises à jour : de données (corrections) après saisies/intégrations des équipes, de statuts locaux, de validations (après retour des validateurs), finalisation d'imports et réimports d'une partie des données anciennement importées, ...
- la mise en place des comptes pour les nouveaux utilisateurs,
- le support d'utilisation aux équipes et la « formation » des nouveaux utilisateurs,
- la réflexion autour du protocole de mise à jour régulière du référentiel taxonomique,
- la gestion des données SIG du serveur ainsi que leur organisation,
- la sauvegarde régulière des données et de l'outil,
- les contacts avec l'hébergeur lors des coupures d'accès à la base de données.

## Etat des lieux 2024

Au 22/11/2024, la base de données administrée par le Conservatoire compte **2 318 602** observations, toutes localisées en Alsace-Lorraine.<sup>1</sup>

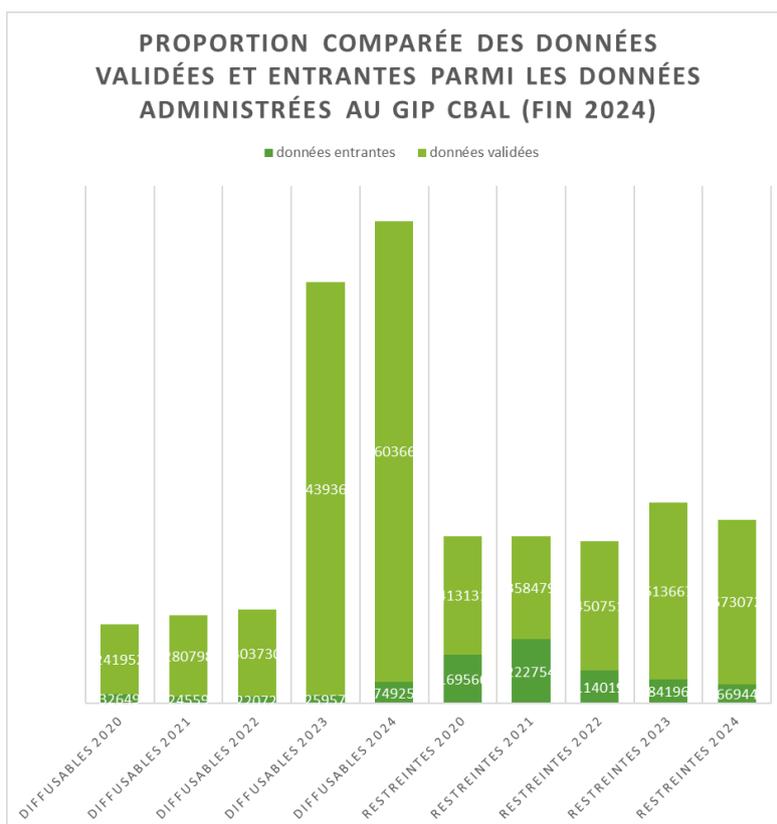
Parmi toutes les observations qu'il gère, le Conservatoire considère, en fonction des conventions de mise à disposition signées à ce jour avec les fournisseurs de ces données :

- **1 678 586** données pour lesquelles il dispose des droits d'utilisation et de (re)diffusion<sup>2</sup>,
- **640 016** données utilisables uniquement en interne (pour des synthèses, des recherches) :
  - o **578 802** par conventions de non-rediffusion<sup>3</sup>,
  - o **61 214** données pour lesquelles les droits d'utilisation et de (re)diffusion doivent être redéfinis à la suite de la fusion des ex-Conservatoire botanique d'Alsace et ex- Conservatoire Botanique de Lorraine <sup>4</sup>.

Parmi ces 2 318 602 données, **2 176 733** ont un statut de validation qui leur est associé à ce jour (rediffusables : **1 603 661** / utilisables en interne : **573 072** ).

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de données validées et restant à évaluer (entrantes).

D'autres part, la base de données du Conservatoire compte environ **23 100** relevés phytosociologiques (diffusables : **16 100** / utilisables en interne : **7 000** ).



<sup>1</sup> Le nouvel outil ne permet pas la gestion de données en dehors de ce territoire.

<sup>2</sup> Bases de données et Fournisseurs concernés : données créées en régie (terrain, saisie biblio) ou issues de communications informelles/partielles, BD INPN, BD ENS/CD67, BD IZH68/CD68, Bases de données de particuliers diverses, BD ZNIEFF/ex-DREAL Alsace, BD CBNFC (TAXA), BD\_FLORAINNE, BD UNISTRA-CNRS, BD CJB

<sup>3</sup> Bases de données et Fournisseurs concernés : BD CSA, BD Brunfels/SBA, BD Calla/SYCOPARC (PNRVN), BD d'un particulier (via la BD Calla), BD SOPHY/AIAB, BD ZNIEFF/ex-DREAL Alsace, BDN/ONF Alsace (dont BD d'agents)

<sup>4</sup> Bases de données et Fournisseurs concernés : BD DELATTINIA

## 2.5.2 Mobilisation de nouvelles données

Les nouvelles données produites en 2024 (environ **161 000**) résultent de plusieurs mobilisations :

- la saisie manuelle, parfois par import massif, de données issues des campagnes de terrain de l'année ou de l'année précédente (pour environ **47 000** observations),
- l'import massif de données issues de partenaires habituels (environ **62 000**) , dont :
  - o 62 000 données des bénévoles fournies via l'interface de saisie 2023-2024
- mais également de saisies bibliographiques ou encore de communications informelles faites au Conservatoire (pour environ **52 000 données**).

Les graphiques en page suivante illustrent l'évolution du contenu de la base de données administrée par le GIP depuis ses origines.

En 2024, par ailleurs, une partie non négligeable du temps prévu pour l'intégration de données a dû être consacrée à la réintégration de données anciennement importées mais qui comportaient une erreur généralisée et récemment détectée.

## 2.5.3 Conventions concernant les données mobilisées

En 2023, un état des lieux au sujet des conventions existantes au moment de la fusion, entre l'ex- Conservatoire botanique d'Alsace et ses partenaires et entre l'ex-Conservatoire Botanique de Lorraine et ses partenaires, a été réalisé. En conclusion, une partie des conventions concernant l'ex-Conservatoire Botanique de Lorraine était à revoir et à reconclure dans le cadre du GIP Conservatoire botanique Alsace-Lorraine, le Conservatoire Botanique de Lorraine n'ayant plus d'existence en propre.

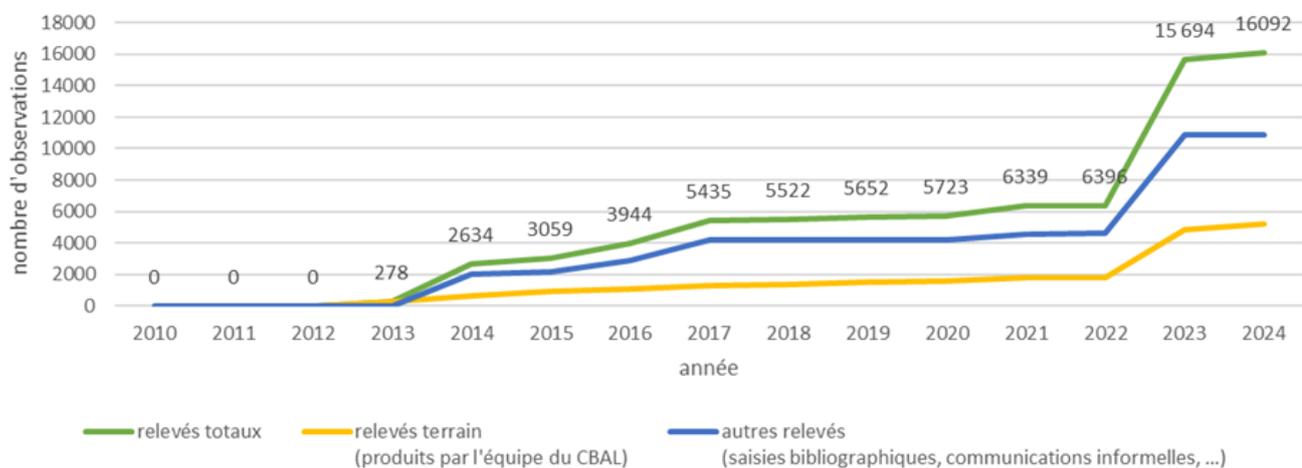
En 2024, le cas de plusieurs lots de données a été clarifié :

- BD CJBN : environ **58 000** observations considérées à présent comme diffusables (les CJBN étant une émanation de plusieurs membres du GIP))
- Bases de données de particuliers : environ **3 100** observations étaient en fait à considérer comme des données estampillées « ONF » (et donc non diffusables, cf. convention existante)

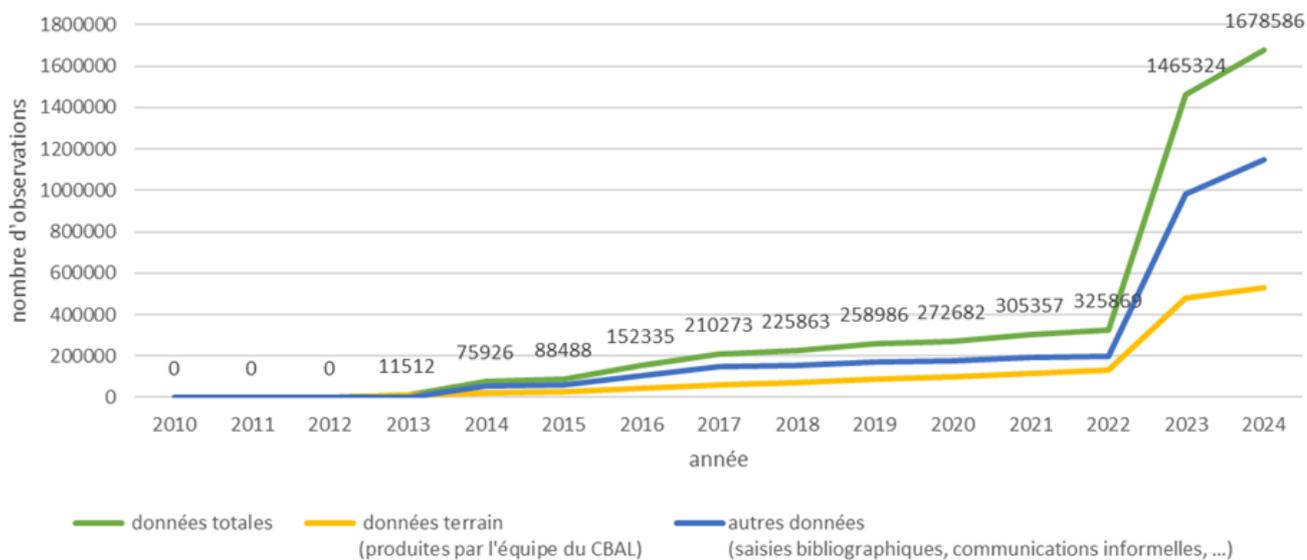
Une proposition de convention avec l'association DELATTINIA a également été rédigée. Celle-ci reste encore à communiquer et à discuter (pour encadrer les **61 000** données concernées).

Par ailleurs, un avenant à la convention qui liait l'ex-Conservatoire botanique d'Alsace à la Société Française d'Orchidophilie de Lorraine-Alsace a été signé, étendant cette convention au territoire lorrain. Les données correspondantes seront prochainement intégrées.

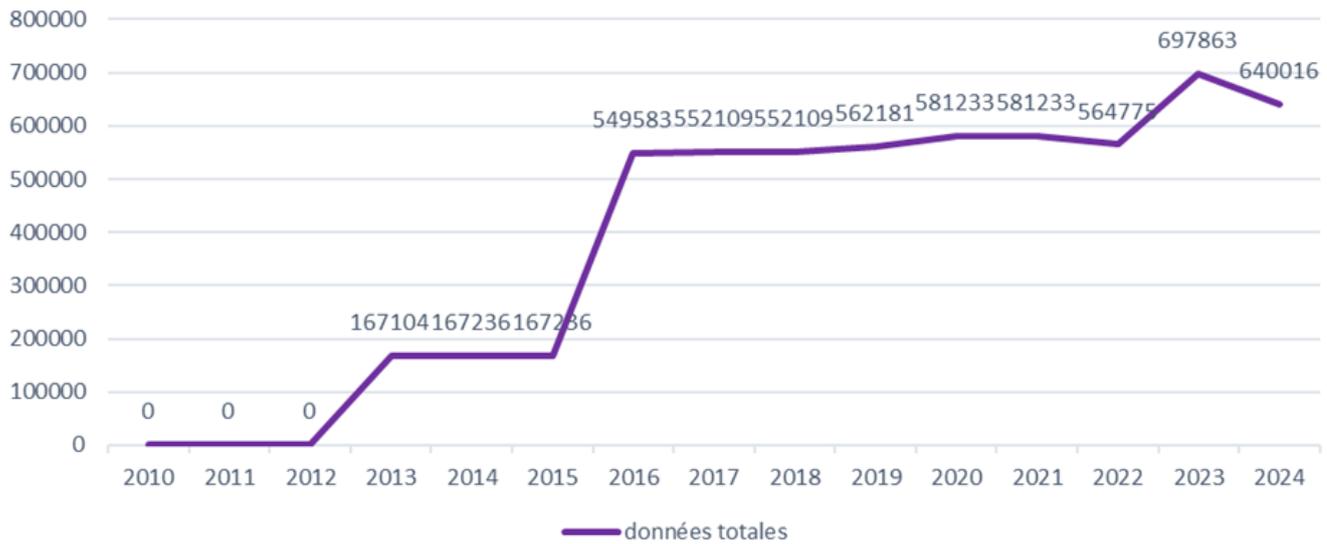
Evolution du nombre de relevés phytosociologiques diffusables saisis dans la base de données du CBAL



Evolution du nombre de données diffusables saisies dans la base de données du CBAL



## Evolution du nombre de données alsaciennes uniquement utilisables en interne par le CBAL pour ses études



### 2.5.4 Outil de saisie en ligne Grand Public

Au cours de l'année 2023, un outil de saisie en ligne, ouvert à tous, a été rendu accessible sur la page d'accueil du nouveau site internet du Conservatoire (<https://www.cbna.fr/>).

Basé sur l'outil qui préexistait pour les adhérents de Floraine en Lorraine, l'outil permet une saisie simple et rapide d'observations et listes d'observations en Lorraine et en Alsace.

Il faut noter que cet outil n'est pas relié directement à la base de données du Conservatoire. Les données qui y sont saisies sont intégrées régulièrement à la base « centrale » et n'apparaissent donc pas automatiquement sur la cartographie en ligne Grand Public (cf. § IV.3).

En 2024, il a été décidé de passer d'une intégration annuelle à la base « centrale » à deux intégrations par an. Par ailleurs, au courant de l'année, diverses petites corrections ont été appliquées par le développeur sur l'outil. Ces améliorations et corrections se poursuivront normalement en 2025 à la suite de l'expression de besoins par le Conservatoire.

En 2024, ce sont 23 000 données qui ont été saisies par les bénévoles entre janvier et la mi-novembre.

Cet outil (ainsi que la plateforme de consultation, cf. § IV.3) a été présenté aux bénévoles réunis aux Entretiens de Flore 2024, rencontre organisée par la Société Botanique d'Alsace fin novembre.



## Interface de saisie d'observations

SAISIR MES OBSERVATIONS

MES SAISIES

MES OBSERVATIONS

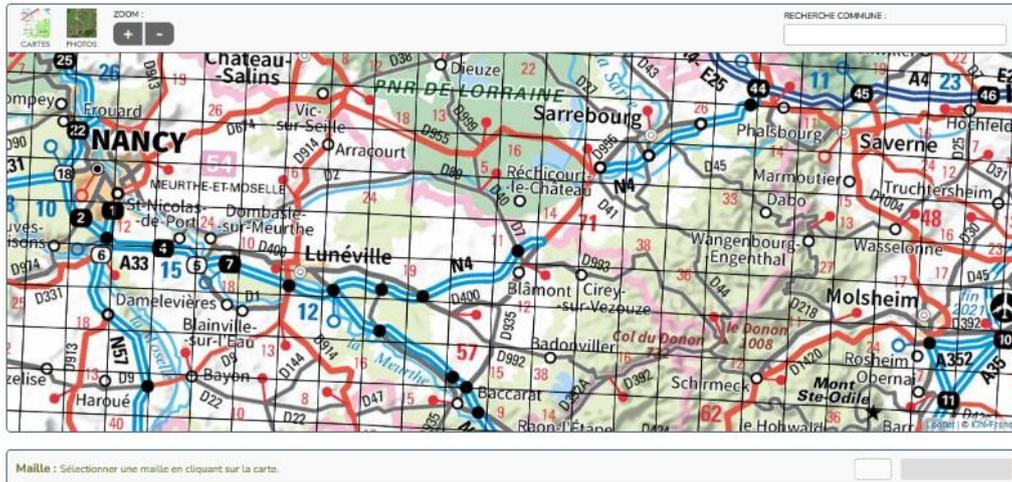
EXPORTER

MON COMPTE

ADMIN

Deconnexion

### SAISIE



### 2.5.5 Validation des données

Depuis 2022/2023, la saisie des composantes attributaires et géomatiques des données est assurée simultanément dans le nouvel outil, ceci avec des récupérations automatiques des informations de localisation ; la validation de cohérence SIG devient ainsi beaucoup moins prégnante. Quelques vérifications ponctuelles restent cependant utiles. Par ailleurs, dans le futur, la conformité restera effective grâce à la mise jour régulière des référentiels et à l'« entretien » des listes de valeurs (réhomogénéisation nécessaire à intervalle plus ou moins régulier pour les listes « ouvertes »).

La validation scientifique des données, centrale dans le processus de validation, s'opère à présent sous plusieurs formes dans le nouvel outil Web'Obs.

En effet, celui-ci propose un outil de validation automatique. Ainsi, une liste de taxons a été définie pour lesquels toute observation se voit attribuer un statut de validation « probable ». Les taxons concernés sont des taxons reconnus comme peu susceptibles d'être confondus et dont l'observation, quel qu'en soit le lieu, est probable aux yeux des validateurs. Cette liste compte aujourd'hui **1484 taxons**. Cet algorithme a été appliqué à l'ensemble des données disponibles.

Le reste de la validation s'opère toujours de façon manuelle et nécessite le regard des experts.

**En 2024**, environ **39 000** observations ont été évaluées manuellement par un validateur. A la date de rédaction de ce bilan, les opérations de validation sont en cours et se poursuivront jusque début 2025.

## 2.5.6 Mise à disposition des données

Le tableau ci-dessous répertorie les demandes de données traitées durant l'année 2024 :

Structure	Projet (résumé)
Artelia	génie écologique de la liaison routière Altkirch - Mulhouse - Burnhaupt-le-Bas (68)
Atelier des Territoires	étude sur les étangs de Saint-Rémy (57)
Atelier des Territoires	projet de ligne électrique Biberkirch - Cirey-sur-Vezouze (54-57)
BIOTOPE	Trame Verte et Bleue du Canton d'Erstein (67)
CBN de Bailleul	priorisation, calcul de responsabilité
CeA / 68	connaissance de l'ENS du Hohlandsburg (68)
CEN Alsace	compléments d'information sur une étude passée
CEN Alsace	connaissance des données des sites en gestion et d'une zone tampon de 500m à Burnhaupt (68)
CEN Alsace	export des données EEE Alsace-Lorraine
CEN Lorraine	études des suintements alcalins en Lorraine
CEN Lorraine	export des données EEE Alsace-Lorraine pour Atlas Régional (Stratégie régionale)
CENOSE	DOCOB des pelouses du Pays Messin (57)
CENOSE	projet de camping à l'étang de Marange-Silvange (57)
Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble	Trame Verte et Bleue de la ComCom et du Pays de Saverne (67)
Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche	données EEE du Bas-Rhin
Conservatoire botaniques Nationaux - GT Bryophytes	répartition des bryophytes Alsace-Lorraine
DDT67	actualisation de l'APB Cours inférieur de la Moder (67)
Département du Territoire de Belfort via CBNFC	réhabilitation de sentiers du Ballon d'Alsace
E. Piselli (indépendant)	répartition de deux Carex
FDPPMA88	diagnostic écologique pour le PDPG88
FREDON	répartition de Datura stramonium en Alsace-Lorraine
Grand Longwy Communauté d'Agglomération	inventaire des zones humides (54)
Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'université de Lorraine	répartition de Lactuca virosa
Jean-François Christian	notules
LPO Alsace	Trame Verte et Bleue des alentours du Champs du Feu (67)
Mulhouse Alsace Agglomération	recherche de cartes de l'ABC
O.G.E.	recherche de sites compensatoires dans le cadre du GCO (67) : données de Gagea villosa de l'inventaire du CBA de 2018
OFB	fiches EEE au niveau national
OFB / SD54	données existantes sur le périmètre de la carrière de Villey-Saint-Etienne (54)
OFB / SD67	données existantes sur le périmètre des Fermes du Schneeberg à Wangenbourg-Engenthal (67)
ONF / P. Holveck	répartition de Dicranum viride
Oréade-Brèche	diagnostic Faune-Flore et Zones Humides - aménagement du secteur du Steinbaechel à Wissembourg (67)
Oréade-Brèche	échangeur de Guémar (68)
Oréade-Brèche	projet de piste cyclable Drusenheim-Rohrwiller (67)

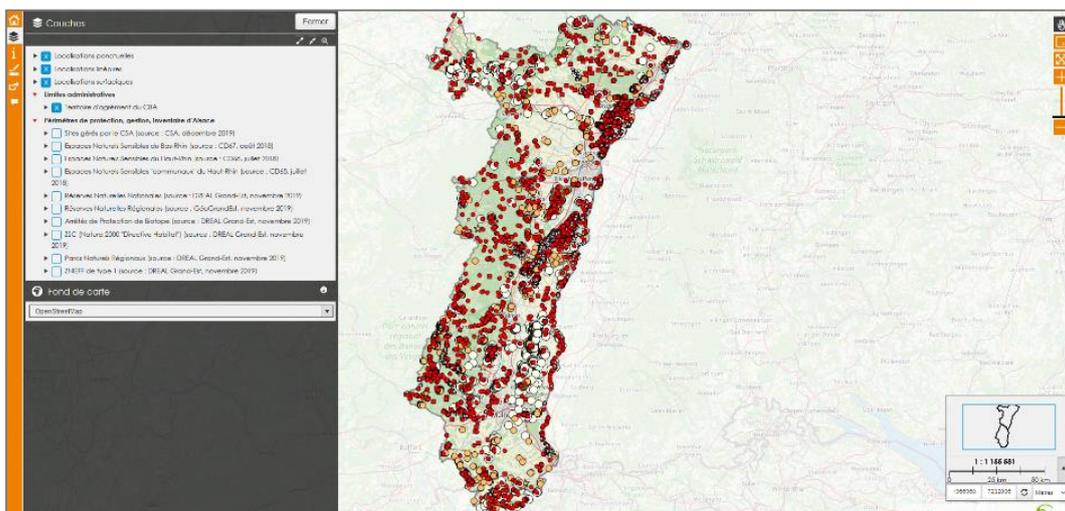
Structure	Projet (résumé)
PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges	Trame Verte et Bleue et ABC intercommunaux (88)
PNRL	recherche de parcelles viticoles dans la Meuse concernées par un inventaire du CBAL
PNRVN	export annuel
Région Grand Est / Service de l'III	répartition de Chaerophyllum bulbosum à proximité directe de l'III
SCIC Végétal Nord Est	prospection de nouveaux sites de collecte de ligneux pour Végétal Local
SFO LA	export annuel (Alsace)
SFO LA	export annuel (extension Lorraine)
Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig	PAPI Bruche-Mossig (67)
Syndicat Mixte Moselle Aval	PAPI Moselle aval
Thema Environnement	dossier de demande d'autorisation environnementale pour le Technocentre de Fessenheim (68)
Université de Münster (Allemagne)	conservation génomique du complexe d'espèces Viola lutea spp.
Université de Renne	projet CRIME - répartition de Crassula helmsii

➔ On note une stabilité relative des demandes, puisqu'après 46 demandes traitées en 2023, 46 l'ont été en 2024. En 2021, seules une vingtaine de demandes avaient été traitées.

### 2.5.7 Cartographie en ligne de la Flore Patrimoniales

L'outil LizMap, mis en place à la toute fin 2019, n'est à ce jour plus actif, et ce depuis l'automne 2023. Ceci fait suite aux changements dans les règles d'accès au service (mis à disposition au GIP Conservatoire botanique Alsace-Lorraine par l'OFB et le BRGM).

Pour rappel, l'outil avait pour fonction de communiquer les informations aux acteurs publics ayant des besoins en termes de localisations précises et plutôt récentes des taxons patrimoniaux, en particulier pour l'instruction de dossiers.



Les différentes possibilités de réouverture ou d'alternative ont été étudiées en 2024 pour rétablir le service qui était proposé aux acteurs titulaires d'un compte sur l'outil. Un devis a été proposé aux financeurs pour rouvrir en 2025 le service Lizmap tel qu'il était disponible auparavant (voire avec des améliorations et des fonctionnalités supplémentaires).

## 2.5.8 Cartographie en ligne Grand Public



Une plateforme « Grand Public »<sup>5</sup> a vu le jour au Conservatoire au premier trimestre 2023.

Celle-ci est directement liée au nouveau système d'information de l'équipe du Conservatoire. L'accès à cet outil se fait depuis la page d'accueil du nouveau site internet du Conservatoire (2023) (➔ <https://www.cbnal.fr/>)

Ce « Portail du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine » permet la consultation :

- de toutes les données validées comme « Certaine » ou « Probable » du Conservatoire<sup>6</sup>,
- à l'échelle communale et à l'échelle des mailles 10 x 10 km et 5 x 5 km.

Par ailleurs, le portail propose également :

- divers produits de synthèse des données comme par exemple :
  - o des cartes du nombre d'observations par maille, par commune,
  - o des cartes du nombre de taxons par maille, par commune,
  - o des graphiques d'évolution de la connaissance,
- des pages d'information par taxon,
- une galerie photographique.

A ce jour, cet outil propose ainsi environ **1 924 000 données** à la consultation.

La plateforme (ainsi que l'interface de saisie, cf. § II.3) a été présentée aux bénévoles réunis aux Entretiens de Flore 2024, rencontre organisée par la Société Botanique d'Alsace fin novembre.

## 2.5.9 Coopération à l'échelle du Grand Est

Afin de répondre à certaines demandes et pour participer à certains projets qui concernent le Grand Est, le Conservatoire s'attache à entretenir les liens avec les autres conservatoires botaniques du territoire, en particulier en matière de système d'information. Le Groupe de Travail SI Grand Est des conservatoires botaniques ne s'est cependant pas réuni en 2024 avec le CBNBP.

<sup>5</sup> Sans création préalable d'un compte utilisateur

<sup>6</sup> La mise à jour du portail est prévue pour être quotidienne

## 3 Conservation de la flore et des milieux naturels

### 3.1 Stratégie de conservation

#### 3.1.1 Bilans stationnels

Le travail de bilan stationnel consiste en un important travail bibliographique permettant de recenser les mentions historiques et actuelles des populations. Les données suffisamment précises et/ou actuelles sont alors vérifiées par des prospections de terrain et font l'objet d'un recensement détaillé. Le bilan global fait alors état de la biologie et de l'écologie de l'espèce, de sa répartition historique, puis, localité par localité, de sa présence actuelle en estimant la surface, le nombre d'individus et les menaces éventuelles.

En 2024, plusieurs espèces ont été traitées dans le cadre de cette action :

- **La Stellaire des marais (*Stellaria palustris*)** est une plante que l'on retrouve principalement au sein des prairies alluviales inondables (prairies hygrophiles) et dans une moindre mesure dans les prairies marécageuses plus ou moins tourbeuses. Un bilan a été mené à l'échelle de la Lorraine au travers de la visite de 69 sites de présence. Sur ces derniers, l'espèce a été revue sur seulement 7 stations. Ces chiffres, alarmants sur l'état des populations, démontrent la très forte régression de l'espèce.
- **Le Nénuphar nain (*Nuphar pumila*)** est une espèce des lacs de montagne. Sa présence en France se limite aux massifs des Vosges, du Jura, du Massif central et des Pyrénées. Une visite des 13 localités de présence en Lorraine a attesté la disparition sur 5 localités. Les causes principales de cette régression sont l'aménagement touristique, la dégradation de la qualité de l'eau des étangs, notamment par la pêche (amorçage important) qui nuit à la qualité de l'eau et la densité trop importante de poissons herbivores. La menace principale qui pèse sur ce taxon est l'hybridation qui favorise l'expansion de *Nuphar x spenneriana*.
- **Le Botryche à feuilles de matricaire (*Botrychium matricariifolium*)** fougère, d'une forme atypique et qui ne dépasse guère 10 cm de haut, elle est inféodée aux prairies rases des sols pauvres et acides. Une trentaine de populations étaient identifiées sur le territoire d'intervention du Conservatoire. L'étude menée en 2023 et 2024 a mis en évidence une régression de ce taxon avec seulement 8 populations observées récemment.
- **La Potentille d'Alsace (*Potentilla alsatica*)**, espèce endémique de la région a fait l'objet d'une étude détaillée menée depuis 2022 par le Conservatoire. Les résultats mettent en évidence une régression des populations, anciennement citées dans 22 communes ; elle n'a été retrouvée que dans 6 localités. Moins de 2 000 pieds subsisteraient actuellement dans la nature. Ces résultats mettent en évidence la menace de disparition qui pèse sur ce taxon et la responsabilité de notre territoire dans sa conservation.
- **La Scabieuse luisante (*Scabiosa lucida*)** est une espèce montagnarde, dont la présence se limite aux espaces des Vosges alsaciennes. Mentionnée dans la bibliographie dans 10 communes, elle n'a été retrouvée que dans 3 communes du Haut-Rhin. La présence d'une population supplémentaire, qui n'a pu être formellement attestée en 2024, sera prospectée à nouveau en 2025.



*Quatre espèces étudiées lors des bilans stationnels menés en 2024 : a- Botryche à feuilles de matricaire (Botrychium matricariifolium) b- Potentille d'Alsace (Potentilla alsatica) c- Nénuphar nain (Nuphar pumila) d- Stellaire des marais (Stellaria palustris)*

### 3.1.2 Animation de la stratégie conservatoire

Les Conservatoires botaniques ont pour mission la conservation des éléments rares et menacés de la flore de leur territoire. Cette mission fondamentale rejoint de nombreuses politiques publiques de préservation de la biodiversité et des milieux naturels (inventaire des zones humides remarquables, réserves naturelles, TVB, ENS, etc.), et concernent de nombreux acteurs techniques et en particulier les gestionnaires d'espaces.

Plusieurs bilans stationnels et plans de conservation ont été rédigés par le Conservatoire. Leur animation et leur traduction opérationnelle en lien avec les gestionnaires et les autres acteurs du territoire sont au cœur de l'action des conservatoires.

En 2024, plusieurs actions ont été conduites dans ce cadre :

- **Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*)** : un suivi de l'ensemble des stations connues en Alsace a été effectué. Les populations de Rhinau (67) et de Diebolsheim (67), où un déclin a été observé ces dernières années, sont toujours très réduites. L'espèce n'ayant plus été retrouvée à Rhinau (67) en 2024. Une nouvelle récolte de graines a été réalisée pour alimenter le programme de conservation ex-situ de cette espèce.
- **La laitue vivace (*Lactuca perennis*)** : suivi des populations situées à Scherwiller (67). Les effectifs semblent relativement stables.
- **Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*)** : visite des deux stations alsaciennes. La population de Lembach (67) n'a pas été observée (dernière observation en 2020). Une récolte de graines a été réalisée à Belmont (67).
- **Orpin pourpier (*Sedum cepaea*)** : une visite de l'ensemble des populations connues en Alsace (Thann (68), Andlau (67) et Leimbach (68)) a été effectuée. Leur dénombrement a conduit à conclure à une relative stabilité des populations. Une récolte de graines a été réalisée sur les deux populations haut-rhinoises.
- **Violette des collines (*Viola canina* subsp. *ruppi*)** : une visite de l'unique station alsacienne a été effectuée avec le CEN Alsace, gestionnaire du site et la Ville de Mulhouse qui participe au projet de conservation de cette espèce. La population semble en hausse. Des récoltes de graines ont été effectuées par la Ville de Mulhouse. Le prélèvement de graines est complexe du fait de la date de récolte incertaine de maturité et la très courte période favorable. Dix visites de terrains successives ont permis d'assurer la constitution d'un lot suffisant.
- **Anémone à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora*)** : des prospections de terrain ont été organisées avec les partenaires du plan de conservation (Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine, Ville de Mulhouse, Parc Naturel régional des Ballons des Vosges, CEN Alsace). Une population non observée depuis plusieurs années dans le cirque du Wormspel a été retrouvée. Des clôtures protégeant la plante des dents du chamois sont mises en place sur deux populations. Le suivi des populations montre le maintien d'un nombre très faible de pieds. Une récolte de graines a été effectuée par le Conservatoire pour alimenter le projet de conservation ex-situ, conduit en lien avec les équipes des Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine.
- **Sibbaldie couchée (*Sibbaldia procumbens*)** : un dénombrement de l'unique population vosgienne a été effectué. Les effectifs semblent stables après une phase de déclin entre 2017 et 2020. Une récolte de graines a également été effectuée.
- **Berle à larges feuilles (*Sium latifolium*)** : la localité d'Huttenheim a à nouveau été recherchée sans succès.
- **Violette élevée (*Viola elatior*)** : visite de la station de Francheville (54) avec Sébastien Antoine, qui connaît la station. Une diminution du nombre de pieds et un déclin de la surface du patch hébergeant le plus grand nombre de pieds (35 pieds de violette observés contre 103 en 2023) a été constaté. Il

pourrait être lié au dépôt de ligneux sur la station. La prospection de la prairie la plus en aval, a permis la re-découverte de 16 individus, difficilement observables dans une prairie dont la végétation a été couchée et en partie recouverte de sédiments déposés par une récente crue. La Commune a été informée de la présence de cette espèce rare menacée. L'agriculteur qui exploite la plus importante population du site a également été sensibilisé. Il n'est pas envisagé de poursuivre le suivi durant les prochaines années.

- **Orchis négligée (*Dactylorhiza praetermissa*)** : visite de la station de Fleury-devant-Douaumont (55) avec une personne de la SFOLA et un agent de l'ONF. Le déclin observé depuis 2022 s'est poursuivi : seuls 3 individus ont été observés contre 63 individus en 2018. Une partie de la population n'a plus été observée. Le passage de nombreux véhicules pourrait être en cause. Un élargissement de l'allée sera effectué par le gestionnaire afin d'augmenter la surface favorable à l'espèce. Les travaux seront à effectuer en fin d'été afin d'en minimiser l'impact. Le suivi sera poursuivi par la SFOLA qui transmettra les données au Conservatoire.
- **Ciguë vireuse (*Cicuta virosa*)** : suivi de la station de Belles-Forêts (57), le long du canal des Houillères, en compagnie de deux agents de VNF. L'effectif global semble se maintenir par rapport à l'an dernier. Les berges des annexes hydrauliques présentent les plus grands effectifs de ciguë vireuse, et ne sont soumises à aucune intervention. Le long du canal, l'effectif est fluctuant tout en restant globalement stable (la ciguë vireuse est une espèce pionnière se développant au gré des plages de sol nu disponible). Un décalage de la fauche annuelle, après le mois d'août, a été préconisée par le Conservatoire. Les services de VNF étudieront cette possibilité en fonction des contraintes de disponibilité des agents et du matériel. La pérennité de cette population ne nécessite pas la mise en œuvre d'un suivi spécifique ces prochaines années.

Au fil de l'année, l'équipe du Conservatoire a également répondu à plusieurs sollicitations émanant de gestionnaires ou d'autres acteurs régionaux de la conservation de la nature en lien avec la conservation de la flore menacée du territoire.

### 3.1.3 Conservation ex-situ

La conservation des espèces végétales dans leurs habitats naturels est la seule méthode envisageable à long terme pour pallier la disparition des espèces ou la raréfaction de leurs populations.

Néanmoins, en cas de déclin sévère et de menace potentielle des dernières stations, le Conservatoire enclenche la mise en place d'une conservation ex-situ, soit en vue d'un renforcement de populations, soit pour mettre à l'abri des espèces en cas de disparition accidentelle de la station, en vue d'une future réintroduction.

Enfin, le Conservatoire prévoit la mise en place dans son jardin conservatoire de collections d'espèces (menacées ou non) difficiles à déterminer dans la nature, à des fins scientifiques (études génétiques, etc.). Des espèces menacées peuvent également y être conservées en vue d'en étudier la biologie et l'écologie permettant par la suite de mieux appréhender la gestion des stations in-situ.

Le Conservatoire dispose d'une banque de graines située dans les locaux de l'antenne lorraine. Le site de Bussière à Strasbourg abrite également une banque de graines et des installations dédiées à la culture au sein d'un jardin conservatoire.

La conservation ex-situ est également menée en étroite collaboration avec le Conservatoire botanique de la Ville de Mulhouse et les Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine. Ces deux structures, membres du Conservatoire, contribuent fortement à la réussite des projets du Conservatoire au travers de la mise à disposition de leur savoir-faire et leur expérience.

Cette année, ce partenariat s'est traduit par :

- La mise en culture de l'Anémone à fleurs de narcisse (une plante des hautes-Vosges, menacée à très court terme de disparition), par les équipes des Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine sur leur site du Chitelet ;
- L'échange de plusieurs lots de semences avec le Conservatoire botanique de la Ville de Mulhouse qui dispose d'une importante banque de graines de flore régionale. De nombreuses récoltes de terrain ont également été menées en commun, certaines ayant été assurées par le personnel de la Ville, à l'image de *Viola rupii*, qui a nécessité une dizaine de visites sur le terrain pour permettre de collecter des semences.

**En 2024, 22 récoltes de graines concernant 16 taxons ont été effectuées. Des semis de 19 lots de graines ont été effectués au sein du Jardin conservatoire de Bussière à Strasbourg.**



*Visite du site abritant Viola ruppi, en compagnie du CEN Alsace, gestionnaire et des personnels du Conservatoire botanique de la Ville de Mulhouse qui s'est chargé de la récolte et du suivi de cette espèce en 2025*

Le tableau ci-dessous liste les récoltes de graines du Conservatoire en 2024

Taxon	Liste rouge régionale (Alsace ou Lorraine)	Commune	Date de récolte	Éléments prélevés	Poids de la récolte (g)	Type d'habitat	Finalité
<b>Récoltes sur le territoire lorrain</b>							
<i>Gentiana cruciata</i>	CR	Velaines (55)	03/09/2024	graines	en cours	Pelouse	Banque de graine
<i>Gentiana cruciata</i>	CR	Les Roises (55)	03/09/2024	graines	en cours	Pelouse	Banque de graine
<i>Gentiana cruciata</i>	CR	Dieulouard (54)	03/09/2024	graines	en cours	Pelouse	Banque de graine
<i>Gentiana cruciata</i>	CR	Ranzières (55)	03/09/2024	graines	en cours	Pelouse	Banque de graine
<i>Gentiana cruciata</i>	CR	Dompcevrin (55)	03/09/2024	graines	en cours	Pelouse	Banque de graine
<i>Polycnemum majus</i>	CR	Commercy (55)	21/08/2024	graines	en cours	Culture	Banque de graine
<b>Récoltes sur le territoire alsacien</b>							
<i>Adonis aestivalis</i>	EN	Gundolsheim (68)	12/06/2024	graines	2,66	Culture	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Allium angulosum</i>	VU	Gerstheim (67)	26/09/2024	graines	3,23	Prairie	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Crepis praemorsa</i>	EN	Dorlisheim (67)	03/07/2024	graines	0,06	Pelouse	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Delphinium consolida</i>	EN	Gundolsheim (68)	12/06/2024	graines	0,055	Culture	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Kadenia dubia</i>	EN	Gerstheim (67)	26/09/2024	graines	0,4	Prairie	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Oenanthe lachenalii</i>	CR	Diebolsheim (67)	28/08/2024	graines	0,72	Prairie	Banque de graine
<i>Pedicularis palustris</i>	EN	Belmont (67)	19/07/2024	graines	0,04	Bas-marais	Banque de graine
<i>Ranunculus sardous</i>	VU	Dossenheim-sur-Zinsel (67)	24/07/2024	graines	1,18	Culture	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Saxifraga rosacea</i>	EN	Hartmannswiller (68)	22/08/2024	graines	0,117	Rochers	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Saxifraga rosacea</i>	EN	Abreschviller (57)	05/07/2024	graines	0,028	Rochers	Banque de graine
<i>Sedum cepaea</i>	CR	Thann (68)	01/08/2024	graines	0,12	Rochers	Banque de graine
<i>Sedum cepaea</i>	CR	Leimbach (68)	01/08/2024	graines	0,02	Rochers	Banque de graine
<i>Sibbaldia procumbens</i>	EN	Metzeral (68)	04/09/2024	graines	0,09	Pelouse	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina subsp rupii</i>	CR	Wittelsheim (68)	23/07/2024	graines	0,72	Pelouse	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola pumila</i>	EN	Lauterbourg (67)	22/05/2024	graines	0,28	Prairie	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola pumila</i>	EN	Gerstheim (67)	29/05/2024	graines	0,14	Prairie	Banque de graine et multiplication en jardin

## 3.2 Mise en œuvre des plans nationaux d'action

### 3.2.1 Plan national d'action pour le Liparis de Loesel

Depuis plusieurs années, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien coordonne la déclinaison régionale du plan d'action national de *Liparis loeselii*.

Suite à la (re)découverte récente d'une station au sein de la RNN de la Petite Camargue alsacienne, un protocole de suivi annuel a été mis en place en 2017.

En 2024, le Conservatoire a contribué à la mise en œuvre de ce plan national d'action au travers l'accompagnement du comptage effectué. Les résultats montrent une hausse du nombre de pieds sur ce site.

### 3.2.2 Plan national d'action pour le Fluteau nageant

Le Fluteau nageant (*Luronium natans*), petite plante aquatique, est une espèce menacée, considérée comme vulnérable en Lorraine. Le bilan stationnel réalisé par le Conservatoire en 2020 ne fait état que de deux stations actuelles à l'échelle du territoire.

C'est à la suite de ce diagnostic régional que le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine a entrepris un projet de conservation du *Luronium natans* en Lorraine, l'espèce ayant de plus bénéficié d'un Plan National d'Actions en sa faveur. Ce projet inclut à la fois :

- La mise en protection des sites lorrains accueillant des stations de l'espèce (maitrise foncière, plan de gestion, etc.) ;
- La réintroduction de l'espèce sur une station historique considérée comme disparue (étangs de Francogney).

Le Conservatoire botanique, par son expertise floristique et ses compétences, a souhaité accompagner le CENL dans ce projet de réintroduction. Il s'agira de transférer des individus de l'espèce depuis le site des Mortes de Seux à Saint-Etienne-lès-Remiremont (plus importante station lorraine actuelle) vers le site de des étangs de Francogney, actuellement géré par le CENL. *Luronium natans* est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire national ; l'opération de réintroduction envisagée nécessite donc le dépôt d'une demande de dérogation auprès du Ministère en charge de l'Environnement représenté par la DREAL Grand Est.

En 2024, le Conservatoire a rédigé un protocole visant le projet de réintroduction et un protocole de suivi permettant de mesurer le succès de l'opération.

### 3.2.3 PNA Saxifrages rupestres

Le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a participé, en 2023 et 2024, aux côtés du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, à la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la préservation de populations de trois taxons de saxifrages rupestres psychrophiles. Le Conservatoire botanique national de Franche-Comté-ORI assure la coordination globale du dossier.

*Saxifraga rosacea subsp. rosacea*, *Saxifraga rosacea subsp. sponhemica* et *Saxifraga giziana* sont trois taxons en danger critique d'extinction sur la liste rouge nationale des espèces menacées de la flore vasculaire en France métropolitaine, avec une tendance d'évolution des populations évaluée comme en déclin.

Ces trois taxons sont liés aux milieux rupestres, parois verticales et éboulis froids. En termes de répartition, *Saxifraga giziana* est endémique du massif jurassien où une localité unique est connue sur la commune de Gizia (39). *Saxifraga rosacea* se rencontre, à l'état spontané, uniquement dans les massifs ardennais (08), vosgien (68) et jurassien (39).

Les enjeux portés par ces trois taxons de saxifrage de parois rocheuses, ainsi que la responsabilité des deux régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est dans le maintien de ces populations menacées sur le territoire national, justifient la proposition de mise en œuvre d'un plan national d'actions.

L'équipe du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a participé à l'ensemble des échanges, au sein du comité technique inter-CBN, mais également aux différents comités réunissant les principaux acteurs impliqués pour la préservation de ces taxons.

L'identification des enjeux relatifs aux populations présentes en Alsace et en Lorraine a nécessité une mobilisation des données disponibles au sein de la bibliographie et de la base de données du Conservatoire. Ces dernières étant incomplètes et pour la plupart à actualiser, l'ensemble des populations du territoire ont fait l'objet d'une visite de terrain visant à identifier précisément les populations présentes et à les quantifier (vérification de la présence des taxons dans certaines stations, actualisation de l'état de conservation, collecte d'informations stationnelles, etc.).

A l'issue de ces prospections, 4 populations de cette espèce ont été identifiées et caractérisées en Alsace et en Lorraine.



*La localité Saxifraga rosacea de Baerenthal (57)*

### 3.2.4 Plan national d'action en faveur des messicoles

Les espèces messicoles sont des espèces étroitement liées aux pratiques agricoles. Très répandues dans le passé d'une agriculture extensive, elles affectionnent le labour peu profond et l'absence d'utilisation d'herbicides. Abritant de nombreux arthropodes, les communautés végétales messicoles sont un moyen de lutte naturel contre les prédateurs. Ainsi, les messicoles constituent de véritables indicateurs d'une agriculture durable, respectueuse de la ressource en eau potable.

En 2018, dans le cadre du Plan National d'Action messicoles, la DREAL a lancé une dynamique en région Grand Est en faveur de ces plantes messicoles. Un premier travail de coopération avec les conservatoires botaniques consistait en une synthèse bibliographique des données historiques et modernes des espèces messicoles. Ce travail a permis d'identifier des zones riches en messicoles à l'échelle de la Région Grand Est.

Depuis 2019, afin d'améliorer les connaissances sur les messicoles, des prospections sont entreprises annuellement par le Conservatoire sur les zones identifiées avec une importante richesse en messicoles. Un inventaire de type « maille » est mis en œuvre. Il vise les cultures à priori favorables et particulièrement les parcelles sur lesquelles des espèces patrimoniales ont été mentionnées.

#### **Actions de sensibilisation**

Le Conservatoire apporte son appui au volet sensibilisation du PNA en intervenant dans des formations à destination du monde agricole.

Cette année, le Conservatoire a sensibilisé les étudiants en filière agronomie de l'école d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes (88) aux enjeux de la préservation des messicoles. Une journée théorique, en salle, le 18 mars 2024 a concerné un peu plus d'une centaine d'élèves : définition et caractéristiques des messicoles, causes de déclin, enjeux de leur préservation, intérêt dans l'agro-système, actions menées pour leur préservation. La chambre d'agriculture des Vosges, associée à cette action, a quant à elle présenté le volet agricole, à savoir les itinéraires techniques favorables à ces espèces. Une seconde journée, sur le terrain, a permis d'observer *Ranunculus arvensis*, une espèce quasi menacée sur la liste rouge Lorraine et d'autres espèces peu courantes telles que *Lathyrus hirsutus* et *Lathyrus aphaca*.

La préparation de cette intervention a également permis d'exposer les critères de reconnaissances des messicoles rencontrées aux représentants de la chambre d'agriculture.

## ***Inventaire général***

Les prospections de terrain menées en 2024, visant les cultures de céréales et de vignes, a conduit à la collecte de 6510 données concernant 470 taxons, parmi lesquels 27 taxons patrimoniaux.



*Adonis aestivalis* à Gundolsheim (68)

### ***Conservation ex-situ et suivi***

Les Conservatoires botaniques ont pour objectif la préservation des éléments de la flore rare et menacée. Dans ce cadre, les espèces les plus menacées sont visées par un programme de conservation ex-situ. Il s'agit de récolter (ENSCONET, 2009), cultiver et conserver des graines au froid. La récolte de graines d'espèces patrimoniales est organisée spécifiquement dans cet objectif ou peut être couplée aux prospections de terrain lorsqu'une opportunité se présente. En effet, les messicoles sont principalement des espèces annuelles, apparaissant de manière fugace lorsque les pratiques culturales leur sont favorables.

En 2024, 4 lots de graines d'espèces très menacées ont été récoltées. A noter que plus d'une dizaine de visites de localités dans l'objectif d'effectuer une récolte de graines ont été infructueuses, du fait de l'absence de l'espèce sur ces sites.

En Alsace, le suivi de 5 stations d'*Honorius nutans* a permis la réactualisation de 4 de ses stations en contexte viticole mais aucune des stations de *Spergula segetalis* n'a été revue. Même constat en Lorraine où sur les 2 stations d'*Arrhenatherum elatius* subsp. *bulbosus* recherchées, aucune n'a été retrouvée.

### **Diagnostics de terrain**

Le comité de suivi de la déclinaison régionale du PNA Messicoles a décidé de tester depuis 2021 la réalisation de « diagnostics terrain », réunissant à la fois la chambre d'agriculture concernée, le Conservatoire botanique local ainsi que l'agriculteur exploitant la parcelle visée. Les objectifs du diagnostic terrain sont :

- Informer et sensibiliser l'agriculteur sur la présence d'espèces menacées sur sa parcelle ;
- Proposer, à partir de la combinaison de l'expertise agricole (Chambre d'Agriculture), de l'expertise flore (Conservatoire botanique) et de la connaissance de la gestion actuelle et de ses contraintes (agriculteur), des mesures de conservation à la fois favorables aux messicoles et acceptables pour l'exploitant ;
- Assurer le suivi des parcelles bénéficiant d'une contractualisation avec la DREAL Grand Est pour des pratiques favorables aux messicoles.

Le rôle du Conservatoire consiste à réaliser l'inventaire, présenter les espèces concernées, sensibiliser l'agriculteur sur leur degré de menace et la nécessité de les préserver.

En 2024, 6 diagnostics ont été conduits :

- Diagnostic sur la parcelle à *Bupleurum rotundifolium* – Certilleux (88)
- Diagnostic sur la parcelle à *Orlaya grandiflora* et *Adonis flammea* – Jaillon (54)
- Diagnostic sur la parcelle à *Orlaya grandiflora* – Germiny (54)
- Diagnostic sur la parcelle à *Adonis flammea* – Germiny (54)
- Diagnostic sur la parcelle à *Bifora radians* – Houdreville (54)
- Diagnostic sur la parcelle à *Caucalis platycarpus* et *Thymelaea passerina* – Saint-Julien-lès-Gorze (54)



*Caucalis platycarpus* à Saint-Julien-lès-Gorze (54)

### **Signalements précoces, réseau d'alerte**

Dans le cadre de la construction d'un réseau d'alerte, le Conservatoire travaille en étroite collaboration avec les chambres d'agriculture de son territoire. Il réalise notamment des signalements précoces auprès des chambres d'agriculture lorsque des espèces menacées sont observées. La chambre d'agriculture prend alors contact avec l'agriculteur concerné pour initier un dialogue visant la préservation des enjeux identifiés.

En 2024, 2 parcelles ont fait l'objet d'un signalement :

- *Adonis aestivalis* - Euvezin (54)
- *Agrostemma githago* – Réville-aux-Bois (55)

### **Signalement de parcelles intéressantes**

De par son rayonnement sur le territoire, le Conservatoire joue un rôle important dans l'identification de parcelles agricoles intéressantes pour les messicoles. En 2024, une parcelle de Kogenheim (67) comportant *Myosurus minimus*, *Lythrum hyssopifolia* et l'exceptionnelle *Elatine alsinatum*, a été signalée. En Lorraine, ce sont deux nouvelles stations d'*Adonis aestivalis* et d'*Agrostemma githago* qui ont rapidement été signalées aux chambres d'agriculture.



*Traces d'herbicides sur des individus d'Adonis aestivalis*

## **3.3 Programmes spécifiques**

### **Life Biodiv'Est**

Le programme Life Biodiv'Est est un dispositif financier visant à répondre aux objectifs de la Stratégie Régionale de Biodiversité et du Cadre d'Action Prioritaire Natura 2000. Avec un budget de 26 millions d'euros sur 10 ans, il finance 27 actions et la création de 25 postes pour renforcer les connaissances, l'expertise et la formation en faveur de la biodiversité.

Dans ce cadre, la Région Grand Est, en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et le réseau ODONAT Grand Est, développe 10 nouveaux Plans Régionaux d'Actions (PRA) pour des habitats et espèces d'intérêt communautaire nécessitant des mesures de conservation spécifiques. Ces plans complètent les 19 déclinaisons régionales de Plans Nationaux d'Actions (DRPNA) déjà en place.

Les PRA, établis pour une durée de 5 à 10 ans, ont pour objectif de :

- Suivre et améliorer la connaissance des populations concernées,
- Mettre en œuvre des actions concrètes de conservation et de restauration,
- Informer et sensibiliser les acteurs et le grand public,
- Faciliter l'intégration des enjeux écologiques dans les politiques publiques et les activités humaines.

Les PRA ne sont pas contraignants mais reposent sur l'engagement collectif des acteurs institutionnels, académiques, socio-économiques et associatifs. Ils permettent d'identifier les principales menaces, d'analyser les bonnes pratiques de gestion, de localiser les zones prioritaires d'actions et d'évaluer les aspects financiers et réglementaires liés à leur mise en œuvre.

En 2024, le conservatoire a participé à ce projet en participant à la rédaction des plans visant les mares et les pelouses sableuses. Cette action s'est traduite par les prospections de nombreux sites abritant ces milieux naturels qui concentrent un fort enjeu de conservation. De premières actions à mettre en œuvre pour les préserver ont été identifiées et seront appliquées dans le cadre de l'application de ces plans régionaux d'actions.



*Physionomies typiques des pelouses sableuses étudiées*

## 4 Appui scientifique et technique

### 4.1 Stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Un nouveau plan régional d'action relatif aux EEE en Grand Est a été validé pour la période 2024 - 2033. La connaissance et le suivi des espèces exotiques envahissantes sur leurs territoires font partie des missions fondamentales des conservatoires botaniques, « référents flore » sur cette thématique.

Une collaboration étroite avec l'animateur de la stratégie régionale est donc nécessaire sur la connaissance des espèces. Elle se concrétise via l'apport de connaissances sur la répartition, les traits biologiques et l'écologie des espèces exotiques envahissantes.

#### **Participation aux instances de la Stratégie régionale de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes**

Outre la participation aux différentes réunions en lien avec la stratégie régionale EEE (réunions de programmation, Cotech) et les nombreux échanges avec l'animateur régional, le Conservatoire s'est plus particulièrement investi au cours de l'année 2024 dans la relecture du plan d'action de la stratégie régionale. Celui-ci permet d'orienter et prioriser les actions pour les 10 prochaines années.

#### **Réalisation d'inventaires et de vérifications ciblées**

***Ludwigia grandiflora* à Fontenoy-sur-Moselle (54)** : à la suite de la découverte à l'automne 2023 de *Ludwigia grandiflora* dans un bras mort de la Moselle à Fontenoy-sur-Moselle par un pêcheur, une organisation s'est rapidement mise en place entre le CENL (animateur de la stratégie régionale), la Fédération de pêche 54 et le Conservatoire. Compte-tenu de l'étendue de la zone à prospecter, un appel aux bénévoles de l'association Floraine et du CENL a été réalisé. Le Conservatoire quant à lui a participé à 4 séances de prospection. Il s'agissait de déterminer l'expansion de la jussie en aval de la station découverte en 2023 mais aussi de vérifier son éventuelle présence sur un secteur plus en amont. Ces prospections sont également l'occasion de détruire les plus petites populations ou les fragments retrouvés sur le site. La présence du Conservatoire lors de ces campagnes de prospection reste essentielle car elle permet de rappeler au début de chaque séance, les critères de reconnaissance de la jussie et de pouvoir, en cours de prospections, confirmer certaines identifications.

***Toxicodendron radicans* à Ligny-en-Barrois (55)** : cette espèce absente de la liste des EEE du Grand Est est connue pour présenter un potentiel envahissant notamment aux Etats-Unis. À la suite de son signalement, par un salarié de l'association Meuse Nature Environnement, le Conservatoire s'est rendu sur site et a constaté le développement de cette plante lianescente. L'animatrice de la stratégie régionale a été informée de sa présence afin d'engager une sensibilisation des agents municipaux vis-à-vis du caractère envahissant mais aussi allergisant de la plante.

***Lagarosiphon major* à Saulxures-lès-Nancy (54)** : lors d'une réunion d'information réunissant des agents et élus de la Métropole du Grand Nancy, une personne a signalé au Conservatoire la présence de cette plante observée en 2005 dans une mare d'un parc public. Le Conservatoire s'est rendu sur place afin de prospecter les mares du parc en compagnie de trois agents de la Métropole. Aucun fragment dérivant ou même herbier enraciné n'a été détecté. En revanche, un très grand nombre de semis d'*Acer saccharinum*, a été observé près d'arbres adultes plantés. Compte tenu de ces observations et de son statut d'EEE émergente notamment en Auvergne, il conviendra de surveiller cette espèce à l'avenir.

**Bilan stationnel « *Myriophyllum heterophyllum* » (67 et 68)** : jusqu'ici, le Myriophylle hétérophylle était mentionné par différentes sources en Alsace. Pour autant, le Conservatoire n'avait pas encore pu confirmer la présence du taxon sur ce territoire depuis sa première mention par des observations de terrain et avait besoin d'acquiescer des connaissances sur l'espèce. Au terme des prospections et récoltes

de données 2024, le Myriophylle hétérophylle a été considéré présent dans 5 communes : Strasbourg (67), Illfurth (68), Zillisheim (68), Brunstatt-Didenheim (68), Mulhouse (68). La présence de *Myriophyllum heterophyllum* en Alsace est donc bien confirmée, avec une dynamique d'expansion existante, ceci en particulier dans sud du Haut-Rhin. Pour le moment, les populations restent cantonnées aux canaux, néanmoins, le risque de dispersion vers l'Ill ou le Rhin est préoccupant. Au vu de son expansion sur d'autres territoires (en particulier en Champagne-Ardenne et en Lorraine), la surveillance du taxon reste éminemment importante et sa découverte dans des nouveaux secteurs doit faire l'objet d'une remontée rapide de l'information (en vue d'une éventuelle tentative d'éradication locale avant une implantation problématique).

***Crassula helmsii* à Rhinau et Daubensand (67)** : en 2023, la présence de *Crassula helmsii* a été confirmée sur la commune de Rhinau (67) au niveau du Brunwasser. Cette année, une prospection a été organisée par le Conservatoire suite à la proposition du Canoé-Kayak Club de Rhinau et du Ried. Elle a rassemblé des membres de l'association locale, accompagnés par des agents du Conservatoire et du CEN Alsace. Le constat au terme des recherches est une colonisation massive du tronçon de cours d'eau par la crassule. Une note synthétisant l'état des lieux de cette plante sur le Brunwasser a été produite par le Conservatoire et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés. Ces derniers ont été conviés à une réunion à l'initiative de la Région Grand Est pour envisager les suites pour 2025.

***Crassula helmsii* à Leutenheim (67)** : le Conservatoire a effectué une prospection sur une mare située dans l'ENS géré par la Collectivité européenne d'Alsace. Cette visite s'est soldée par l'absence d'observation de la Crassule, comme en 2023.



*Populations de Crassule de Helms sur le Brunwasser à Daubensand (67)*

**Bilan stationnel « *Lagarosiphon major* » (67 et 68)** : le Grand lagarosiphon est une plante aquatique enracinée qui peut former des tiges ramifiées de 2 à 10m de long, présent dans des eaux stagnantes ou à très faible courant. En France, sa reproduction est supposée comme uniquement végétative (fragmentation). Originaire d'Afrique du Sud, importée pour l'aquariophilie, l'espèce est connue en France depuis les années 30 dans le Bassin parisien. Elle s'est depuis répandue dans le sud-ouest, le sud, le nord et arrive à présent dans l'est du pays. Dans le Grand Est, on la connaît depuis 2016. L'étude réalisée en 2024, confirme sa présence dans 3 communes d'Alsace. Il ne semble pas y avoir, pour l'heure, de véritable dynamique d'expansion. Néanmoins, la population de Walbach (68) concentre un enjeu important, dans la mesure où l'espèce est située dans un affluent de l'Ill et pourrait entraîner une colonisation du réseau hydrographique en aval.

**Au-delà de ces prospections de terrain, le Conservatoire est intervenu à plusieurs reprises pour renseigner des gestionnaires ou d'autres acteurs sur la présence, la répartition régionale ou l'identification d'invasives.**

#### ***Participation à des actions de gestion, de lutte ou de sensibilisation***

En 2024, plusieurs actions ont été menées par le Conservatoire pour intervenir directement auprès des gestionnaires ou autres acteurs afin de lutter concrètement contre la présence d'espèces invasives :

- participation à l'arrachage manuel de jussie à grandes fleurs sur la station de Roville-devant-Bayon (54) ;
- arrachage de quelques fragments observés lors des prospections à Fontenoy-sur-Moselle (54) ;
- participation à l'arrachage de semis de lysichite jaune à Saint-Dié-des-Vosges (88) ;
- arrachage de semis de lysichite jaune à Saint-Sauveur (54) ;
- création d'un support de formation à la reconnaissance des EEE de zones humides, qui a été présenté aux techniciens rivière du bassin Moselle (plus de 40 personnes présentes). Participation à une visite de terrain à l'initiative du Syndicat Mixte Moselle Aval ;
- réunion d'information publique sur la station de jussie à Fontenoy-sur-Moselle (54) ;
- conférence sur les EEE lors du colloque « Droit des plantes » organisé par le jardin botanique Jean-Marie Pelt ;
- sensibilisation des agents et élus de la Métropole du Grand Nancy aux EEE dans le cadre du lancement du « club écologie » de la Métropole.



*Présentation théorique des diverses EEE de zones humides aux techniciens rivière du bassin Moselle aval le 4 avril 2024*

## **4.2 Observatoire régional de la biodiversité**

Un observatoire régional de la biodiversité est mis en œuvre par la Région Grand Est. Cet outil vise à compiler et valoriser les données naturalistes afin de mettre en évidence le niveau de connaissance et l'évolution de la biodiversité au niveau régional. Les conservatoires botaniques sont associés aux instances de réflexion du programme.

En 2024, le Conservatoire a participé, en lien avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien qui coordonne l'action des conservatoires sur ce sujet au niveau du Grand Est, aux différents travaux de l'Observatoire.

### 4.3 SINP

Le SINP vise une centralisation et une mise à disposition des données naturalistes pour une meilleure prise en compte des enjeux faune, flore et habitats aux niveaux national et régional.

En 2024, le Conservatoire a confirmé sa demande d'adhésion. Cette dernière a été accordée provisoirement par l'équipe SINP de la DREAL Grand Est en fin d'année, dans l'attente de la fourniture de l'ensemble des données à la précision maximale (une obligation dans la charte). D'un commun accord avec la DREAL, cette condition sera pleinement remplie par le Conservatoire à l'issue de la révision de la liste d'espèces sensibles prévue en 2025.

Enfin, en fin d'année, et conformément aux engagements pris, une extraction de données a été effectuée comprenant l'ensemble des données produites par les équipes du Conservatoire sur le terrain.

### 4.4 ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, piloté par le MNHN, s'inscrit dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Cet inventaire a servi de base à de multiples politiques publiques en faveur de la biodiversité et permis la connaissance et la préservation de nombreuses zones humides d'Alsace. Il constitue un excellent outil d'alerte et de sensibilisation pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Dans le cadre de l'harmonisation et de l'actualisation des ZNIEFF du Grand Est, lancée en 2019, les conservatoires botaniques du Grand Est apportent leur appui à la DREAL.

En 2024, la liste d'espèces déterminantes flore a été finalisée et validée par le CSRPN (l'avis n°2024-161 de la commission plénière du CSRPN du 19 mars 2024). La liste finale des espèces de flore vasculaire déterminantes ZNIEFF en Grand Est comprend 1 028 taxons.

En parallèle, la liste de végétations déterminantes ZNIEFF a fait l'objet d'un examen par le groupe de travail dédié au sein du CSRPN. Il a été proposé des modifications visant quelques cotations de syntaxons. Il a également été demandé d'ajouter une cotation au niveau des alliances phytosociologiques. Cette liste pourra faire l'objet d'une validation en CSRPN en 2025 sous réserve de l'accord du groupe de travail.

### 4.5 SAP

En 2019, le Muséum National d'Histoire Naturelle a établi un diagnostic des aires protégées afin d'évaluer la Stratégie nationale Aires Protégées. Avec seulement 1,39 % du territoire terrestre métropolitain sous forte protection au 31 décembre 2018, l'objectif fixé à 2 % à l'horizon 2019 n'est pas atteint.

Pour autant, le Ministère souhaite mettre en place une nouvelle Stratégie Aires Protégées terrestres et marines de Métropole et d'outre-mer 2020-2030 avec un objectif ambitieux de 10 % sous protection forte.

C'est dans ce cadre que la DREAL Grand Est souhaite définir de nouvelles aires protégées. C'est ainsi qu'en 2021, les Conservatoires botaniques d'Alsace et de Lorraine ont produit un document de synthèse des zones à enjeux pour les espèces SAP.

En 2024, le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a collaboré avec ODONAT Grand Est afin d'identifier des sites potentiels à protéger au titre de leur enjeu floristique. Le conservatoire, en lien avec ODONAT, a également contribué à la définition d'une méthodologie permettant de réaliser un diagnostic du réseau actuel d'aires protégées, de proposer de nouveaux sites et scénarios d'extension du réseau d'aires protégées et d'engager une démarche stratégique sur les besoins de connaissances au niveau régional.

#### 4.6 Natura 2000

Natura 2000 est une politique publique européenne visant à la constitution d'un réseau international de sites permettant la préservation d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Cette politique cherche par ailleurs une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

En France, le programme Natura 2000 était porté jusqu'à présent par les DREAL. En 2023, les régions se sont vues dotées de cette nouvelle compétence.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, le Conservatoire a accompagné la région Grand Est au travers des actions suivantes :

- Une journée de formation des agents du pôle Natura 2000 à la phytosociologie, la détermination des habitats naturels et leur cartographie. Organisée dans la Réserve Naturelle Régionale de l'Illwald à Sélestat (67), une partie théorique a été suivie d'une visite de terrain des prairies alluviales du site.
- Un appui à la définition d'une grille d'évaluation permettant de hiérarchiser les sites prioritaires pour une révision des DOCOB.



*Les agents du pôle Natura 2000 de la Région Grand Est à l'occasion de la formation sur la thématique de la reconnaissance des habitats naturels*

## 4.7 Programmes spécifiques

### Coordination nationale des Conservatoires botaniques

Cette action concerne la participation du Conservatoire aux missions nationales des CBN coordonnées par l'OFB en particulier :

- les groupes techniques sur les thèmes des trachéophytes, des systèmes d'information, de la conservation ;
- les travaux sur le catalogue national des végétations ;
- la mise au point de la méthode de production des couches de référence afin de valoriser les données flore au niveau national ;
- l'élaboration d'un plan national d'action sur les prairies ;
- les travaux nationaux sur les espèces exotiques envahissantes
- le groupe de travail national pour élaborer une méthodologie d'identification des taxons (flore vasculaire, bryophytes et champignons) à proposer à la protection nationale
- la promotion de la Marque Végétal local et l'appui local aux producteurs et porteurs de projets
- l'appui local aux actions de police administrative et judiciaire (signalements, expertises) de l'OFB
- les réunions mensuelles des directeurs de CBN (CODIR)
- la participation aux rencontres nationales des CBN à Ajaccio (plus de 250 participants).



*Le Conservatoire a participé aux 4èmes rencontres des CBN qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2024 au Palais des congrès d'Ajaccio*

## Formation aux agents de l'OFB

Le Conservatoire a organisé une formation sur la délimitation des zones humides, sur la base réglementaire, au travers du critère flore. Elle a eu lieu dans les Vosges du Nord. Une visite de terrain, dans des prairies à dominante humide, a permis d'aborder les bases de la reconnaissance des plantes de zones humides et d'appliquer la méthode pour identifier et délimiter les zones humides.



*Formation zones humides aux agents de l'OFB*

## Rapportage Natura 2000

La politique de conservation de la nature de l'Union européenne découle de la directive « Oiseaux » (1979) et de la directive « Habitats-Faune-Flore » (1992). Chaque état membre mène des actions en faveur des espèces et des habitats ciblés par ces deux directives. De plus, les États évaluent tous les six ans l'état de conservation des espèces et des habitats, puis en informent l'Union européenne ; c'est le fameux « rapportage » de l'article 17 de la directive de 1992.

Le rapportage actuel se déroule entre 2024 et 2025. Il est coordonné par le Ministère en charge de l'écologie et PatriNat. Les Conservatoires botaniques nationaux sont pleinement impliqués, puisqu'ils sont responsables de l'évaluation des 83 espèces végétales et des 123 habitats terrestres. Ainsi, les experts du Conservatoire rédigent deux fiches habitats et une fiche espèce. Ils sont également concernés par la relecture plusieurs autres fiches rédigées par d'autres experts nationaux.

Cet exercice rend compte de l'état et de l'évolution de la biodiversité à l'échelle nationale et européenne. Il servira également de base de travail au « Règlement restauration », dont l'objectif sera de « contribuer à rétablir sur le long terme, à l'échelle européenne, la biodiversité et la résilience de la nature ».

## **Identification de hotspots de biodiversité végétale dans le département de la Meurthe-et-Moselle**

Dans le cadre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles » (ENS), le département de la Meurthe-et-Moselle souhaitait savoir si le réseau actuel des sites ENS préserve les hotspots de biodiversité végétale du territoire. Ces résultats permettront également de contribuer à la politique nationale de définition d'aires protégées.

La base de données du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine centralise de nombreuses données botaniques issues des activités propres au Conservatoire mais également des activités de bénévoles indépendants et d'organismes partenaires tels que Floraine (association des botanistes lorrains), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL), le jardin botanique Jean-Marie Pelt ou encore Delattinia (partenaire allemand).

Une analyse de ces données a débouché sur l'identification d'une trentaine de hotspots. Après croisement des périmètres, il apparaît qu'à quelques exceptions près, ces sites sont déjà intégrés à la politique ENS du département de la Meurthe-et-Moselle et pour certains d'entre eux gérés par le CEN Lorraine ou classés en Réserve naturelle. Plusieurs ENS mériteraient néanmoins une redéfinition de leurs contours, ceci afin d'intégrer des stations d'espèces remarquables actuellement situées à proximité immédiate de la limite des sites.

Enfin, pour certains sites, les données floristiques sont absentes, incomplètes ou vieillissantes, ce qui indique une nécessité d'y réaliser des inventaires.

### **Participation Végélab « Banque de graine du sol »**

Dans le cadre des bilans stationnels sur la Violette naine (*Viola pumila*), les botanistes du Conservatoire se sont interrogés sur l'apparition récente, à la suite d'opérations de restauration, de nouvelles populations de cette espèce rare et menacée. L'hypothèse la plus probable est celle de la réactivation de la banque de graines du sol à la suite de travaux. Afin de le confirmer, un projet tutoré avec des étudiants de Master 2 de l'Université de Strasbourg vise à identifier une méthode à même de détecter la présence de graines dans les sols. Au-delà de l'intérêt fondamental de la démarche, il s'agit d'une question qui pourra avoir des applications particulièrement importantes dans le cadre de la restauration d'écosystèmes.

### **Suivi des populations d'Œillets superbes (*Dianthus superbus*) dans les APPB de Soufflenheim et de Hoerd**

Deux arrêtés préfectoraux portant protection de biotopes visent la préservation de prairies abritant des populations d'Œillets superbes (*Dianthus superbus*) à Soufflenheim (67) et à Hoerd (67). Plusieurs campagnes de suivi visant cette espèce ont été effectuées par le passé. La DDT, en lien avec le comité consultatif, a proposé de renouveler ces études. Le Conservatoire, avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Commune de Hoerd, a procédé en 2024 au comptage de l'ensemble des Œillets sur ces deux sites. Il a mis en évidence un effondrement des populations dont l'origine reste à déterminer. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation notamment l'eutrophisation des prairies en lien avec les pratiques agricoles ou les dépôts atmosphériques, sécheresses à répétition, prélèvements agricoles entraînant la baisse du niveau des nappes.